

Bulletin Trimestriel
Conjoncture économique, monétaire et financière
Îles de Wallis et Futuna

n° 122
2nd trimestre 2005

SOMMAIRE

SYNTHESE	2
<hr/>	
1. L'analyse de la conjoncture.....	2
1.1 L'enquête de conjoncture.....	3
1.2 La demande des menages.....	5
<i>La consommation des ménages.....</i>	<i>6</i>
<i>La vulnérabilité de la trésorerie des ménages.....</i>	<i>8</i>
1.3 Les principaux indicateurs économiques.....	9
<i>L'emploi.....</i>	<i>9</i>
<i>Les salaires.....</i>	<i>9</i>
<i>Les prix.....</i>	<i>10</i>
<i>Le commerce extérieur.....</i>	<i>10</i>
<i>Suivi des recettes fiscales.....</i>	<i>11</i>
<i>L'énergie.....</i>	<i>13</i>
<i>Les échanges.....</i>	<i>16</i>
<i>Les télécommunications.....</i>	<i>17</i>
<i>Evolution des cours de change.....</i>	<i>17</i>
<hr/>	
2. L'évolution monétaire et financière.....	18
2.1 Les actifs financiers.....	19
<i>Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte auprès de la clientèle non financière (Tableau I).....</i>	<i>19</i>
<i>L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (Tableau II).....</i>	<i>20</i>
<i>Les actifs financiers par agents économiques (Tableau III).....</i>	<i>22</i>
2.2 Les passifs financiers.....	24
<i>Les concours accordés par les établissements situés dans la zone d'émission (Tableau IV).....</i>	<i>24</i>
<i>Les concours accordés par les établissements de crédit installés hors de la zone d'émission (Tableau V).....</i>	<i>26</i>
<i>L'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place (Tableau IV + V).....</i>	<i>27</i>
2.3 La masse monétaire (M3) et ses contreparties.....	30
<i>La masse monétaire (tableau VI).....</i>	<i>30</i>
<i>Les contreparties de la masse monétaire (Tableau VII).....</i>	<i>31</i>
2.4 L'équilibre emplois/ressources des EC locaux (Tableau VIII).....	32
2.4 L'équilibre emplois/ressources des EC locaux (Tableau VIII).....	32
2.5 Rappel des taux.....	33
<i>Le taux d'intérêt légal.....</i>	<i>33</i>
<i>Les taux d'intervention de l'IEOM au 30 septembre 2004.....</i>	<i>33</i>
<i>Les taux du marché.....</i>	<i>33</i>
<i>Les taux d'usure.....</i>	<i>34</i>
<hr/>	
3. Les Missions de l'IEOM.....	35
3.1 L'émission des signes monétaires.....	36
3.2 Les opérations de compensation interbancaire.....	36

SYNTHESE

L'activité économique des îles Wallis et Futuna s'est, de nouveau, dégradée au cours du premier trimestre 2005. Certains grossistes et détaillants annoncent une baisse de près de 20 % de leurs chiffres d'affaires et tablent sur une diminution de leur activité dans les prochains mois. Cette diminution affecte notamment les produits alimentaires.

Cette situation s'explique en premier lieu par la dégradation de la situation financière des ménages. Ainsi, à la fin du premier trimestre 2005, le nombre de personnes physiques en interdiction bancaire a augmenté de 10,0% en trois mois et de 56,5 % en un an., ce qui témoigne de la situation d'endettement excessif des ménages wallisiens et futuniens. Les jeux d'argent, mais aussi la réduction du nombre d'heures supplémentaires payées dans l'administration et certains licenciements dans le privé (notamment dans les secteurs du BTP et du commerce) au cours des derniers mois de l'année 2004 contribuent certainement à accentuer ce phénomène.

Concomitamment, en raison de la montée des impayés, la distribution du crédit fléchit. L'encours des crédits à la consommation, dont la croissance ne cessait de décélérer ces derniers mois, accuse ce trimestre une baisse de 6,2 % par rapport au 31 décembre 2004 et de 4,3 % en rythme annuel. Les crédits à l'habitat reculent encore plus nettement (-16,1%) en rythme annuel. En l'absence d'épargne individuelle, cette réduction du crédit se traduit par une baisse sensible de la consommation en biens durables (véhicules : -11,5% en cumul sur douze mois glissants ; habitat : aucun octroi au premier trimestre 2005).

La seconde cause de l'important ralentissement de l'activité économique provient de la baisse du nombre de touchées de navires par rapport à la même période en 2004 à cause d'incidents techniques survenus sur les porte-conteneurs assurant normalement le ravitaillement de la collectivité (5 touchées de navire au premier trimestre 2005 contre 9 en 2004), ce qui a provoqué des ruptures d'approvisionnement.

L'impact de ces phénomènes n'est qu'imparfaitement reflété par l'évolution des statistiques douanières qui s'inscrivent en faible baisse (-2,95% pour les taxes d'entrée et les droits de douanes, -5,95% pour les taxes intérieures de consommation). Ce décalage entre l'enquête de conjoncture et les données sur les importations peut s'expliquer par certaines reconstitutions de stocks pour des produits relativement onéreux par les grossistes de la collectivité.

Il faut souligner que deux indicateurs liés à l'évolution du mode de consommation des ménages, les ventes d'électricité et de gazole, restent orientés positivement (respectivement +10 % et +8,7 % en rythme annuel), traduisant une augmentation du parc automobile, une amélioration du confort de l'habitat et l'impact de la mise en service des nouvelles installations frigorifiques de General Import, principal grossiste de Wallis et Futuna.

L'impact de la fermeture, le 25 mai dernier, des deux principaux établissements qui organisaient des jeux de bingo devrait être positif sur la trésorerie des ménages. Cependant en l'absence de réformes de fond, il est peu probable que la situation s'améliore de façon sensible au cours des prochains mois.

1. L'ANALYSE DE LA CONJONCTURE











1.1 L'ENQUETE DE CONJONCTURE

L'IEOM de Mata'Utu a réalisé pour le douzième trimestre consécutif une enquête de conjoncture. Cette enquête a porté sur le premier trimestre 2005 et sur les perspectives pour le second trimestre 2005. Elle a été réalisée auprès de chefs d'entreprises des trois principaux secteurs du Territoire : le commerce, les services et le BTP. L'échantillon visé totalise 38 entreprises et regroupe plus de la moitié des effectifs du secteur privé. Toutefois, le taux de retour des enquêtes est resté modeste. Il ne permet pas d'établir une décomposition des résultats par secteur et ne fera donc que l'objet d'une analyse globale.

Note méthodologique

Les chefs d'entreprise sont interrogés sur l'évolution de caractéristiques économiques de leur établissement, par rapport au trimestre précédent, par rapport au même trimestre de l'année précédente et sur leurs prévisions pour le trimestre suivant. Les réponses des entrepreneurs sont traitées selon un barème prédéfini (note de 1 à 3). Une moyenne des notes, pondérée par les effectifs des entreprises, permet ensuite de dégager la tendance globale d'une caractéristique.






Ainsi, une valeur comprise entre 1 et 1,75 correspond à un recul, une valeur située entre 1,75 et 2,25 correspond à une stabilité et un résultat compris entre 2,25 et 3 correspond à une hausse. Dans les tableaux, une flèche pointant vers le bas correspond à une dégradation, une flèche pointant vers le haut correspond à une amélioration et une flèche horizontale caractérise la stabilité. Les commentaires sont basés sur une décomposition plus fine des notes. Ils prennent également en compte les observations des répondants, réalisées sur les questions ouvertes.

<u>EXEMPLE</u>				
Activité	Charges	Trésorerie	Prix de vente	Effectifs
 amélioration	 allègement	 accroissement	 hausse	 embauches
 dégradation	 alourdissement	 dégradation	 baisse	 licenciements

Analyse de la conjoncture au 31 mars 2005






La conjoncture au premier trimestre 2005 par rapport au quatrième trimestre 2004 :

L'activité sur les îles Wallis et Futuna s'est encore dégradée ce trimestre. Certaines entreprises expliquent cette situation par la baisse de fréquence des touchées de navires, due à des problèmes techniques survenus sur les porte-conteneurs desservant habituellement la collectivité. Ainsi 5 navires seulement ont ravitaillé les îles au premier trimestre 2005, contre 9 sur la même période en 2004, et des ruptures de stock ont été signalées. Sont également mis en cause les jeux de hasard (principalement le Bingo) pour lesquels les ménages accordent une part de plus en plus importante de leurs revenus, diminuant d'autant le budget alimentaire ou d'équipement. Les principaux importateurs annoncent une baisse d'environ 20 % de leurs chiffres d'affaires ce trimestre. Les charges, qui s'étaient alourdies au quatrième trimestre 2004, n'ont pas connu de variations sensibles. Cependant, la majorité des entrepreneurs déplorent une dégradation de leur trésorerie. Les prix sont restés stables. Deux entreprises affirment avoir augmenté leurs effectifs, alors qu'aucune entreprise ne signale de licenciement. Malgré la morosité de l'activité, certaines entreprises confirment avoir investi ce trimestre.

EVOLUTIONS				
Par rapport au trimestre précédent				
Activité	Charges	Trésorerie	Prix de vente	Effectifs
				

Anticipations des chefs d'entreprises pour le second trimestre 2005 :

La moyenne de l'échantillon table sur une baisse de l'activité et une relative stabilité des charges. Plusieurs entrepreneurs sur l'échantillon interrogé comptent réduire leurs effectifs. Parallèlement, plusieurs chefs d'entreprises envisagent de nouveaux investissements dans les prochains mois. La moyenne de l'échantillon table sur une hausse des prix et une dégradation de la trésorerie pour le second trimestre 2005.

PREVISIONS				
Pour le 2 nd trimestre 2005				
Activité	Charges	Trésorerie	Prix de vente	Effectifs
				

Evolution du nombre d'entreprises

Le service des contributions diverses recense les entreprises grâce à leurs cotisations au registre des patentes. Au 31 mars 2005, 361 unités étaient recensées, contre 349 au 31 mars 2004 et 375 au 31 décembre 2004. Il faut souligner que beaucoup d'entreprises se créent à Wallis et Futuna en fonction d'opportunités comme l'obtention d'une aide ou d'un micro-marché. Elles n'ont pour l'essentiel aucun salarié déclaré comme le montre la comparaison avec les effectifs du secteur privé enregistrés par la CLR/CCPF.

Entreprises de Wallis et Futuna

Secteurs	Nombre total d'entreprises au 31/03/04	Nombre total d'entreprises au 31/12/04	Fermetures 1er trimestre 2005	Créations 1er trimestre 2005	Nombre total d'entreprises au 31/03/05
Commerce	120	123	6	4	121
BTP	73	85	7	2	80
Hotellerie-rest.	25	30	0	0	30
Services	131	137	13	6	130
Total	349	375	26	12	361

Source : service des contributions diverses

1.2 LA DEMANDE DES MENAGES

La consommation des ménages

Le produit des taxes intérieures de consommation :

Les taxes intérieures de consommation perçues à la fin mars 2005, en cumul annuel, atteignent 97,6 millions de XPF, en baisse par rapport à la même période de l'exercice précédent (-5,07 %). La baisse semble toucher toutes les catégories de produits soumis à la TIC. Cependant concernant les hydrocarbures, la diminution apparente résulte d'un décalage dans le paiement des taxes.

Evolution des taxes intérieures de consommation

<i>Données fiscales en millions de XPF</i>	Cumul au 31/03/2004	Cumul au 31/03/2005	Variation cumul / cumul (n-1)
Taxe intérieure de consommation - alcools	33,4	30,6	-8,36%
Taxe intérieure de consommation - tabacs	24,9	23,7	-4,67%
Taxe intérieure de consommation - hydrocarbures	44,5	43,2	-2,82%
TOTAL	102,8	97,6	-5,07%

Source : service des Douanes et affaires maritimes

Les crédits à la consommation :

L'encours des crédits à la consommation s'élevait à 1.006,7 millions de XPF à la fin du premier trimestre 2005, en baisse par rapport au 31 décembre 2004 (-6,2 %) et en glissement annuel (-4,3 %).

L'encours des prêts personnels non affectés a légèrement diminué en trois mois pour s'établir à 366,7 millions de XPF au 31 mars, soit une baisse de 2,6 % sur trois mois. Cependant il reste supérieur de 49,8 % à l'encours au 31 mars 2004. Le montant des prêts affectés enregistre un recul sur trois mois (-8,2 %) ainsi que sur un an (-20,7 %), ceci notamment à cause de la baisse des prêts accordés pour l'achat d'appareils ménagers (-69,8 % sur un an).

Encours des crédits à la consommation (en milliers de XPF)

	31/03/2004	31/12/2004	31/03/2005	Variation sur trois mois	Variation sur un an
prêts personnels (non affectés)	244 814	376 592	366 734	-2,6%	49,8%
véhicules	525 603	550 392	532 146	-3,3%	1,2%
<i>véhicules neufs</i>	<i>499 207</i>	<i>530 290</i>	<i>515 163</i>	-2,9%	3,2%
<i>véhicules occasion</i>	<i>26 396</i>	<i>20 102</i>	<i>16 983</i>	-15,5%	-35,7%
appareils ménagers	278 747	145 430	106 923	-26,5%	-61,6%
divers	2 879	1 133	870	-23,2%	-69,8%
sous total prêts affectés	807 229	696 955	639 939	-8,2%	-20,7%
TOTAL	1 052 043	1 073 547	1 006 673	-6,2%	-4,3%

Source : BWF

Les achats de véhicules neufs :

Au cours du premier trimestre 2005, le nombre d'immatriculations de véhicules automobiles neufs a augmenté par rapport au trimestre précédent comme par rapport au 1^{er} trimestre 2004, passant respectivement de 40 et 56 à 65 immatriculations. Les ventes de deux roues ont par contre diminué, 16 immatriculations étant recensées fin mars contre 23 fin décembre 2004. Ces variations relatives doivent être fortement nuancées en raison de la faible taille du marché.

En cumul glissant sur 12 mois, les ventes de véhicules automobiles se sont élevées à 205 au 31 mars 2005 contre 244 au 31 mars 2004. La faiblesse de la conjoncture et les difficultés financières des ménages semblent donc avoir peu d'effets sur les ventes de véhicules qui se maintiennent à un niveau élevé.

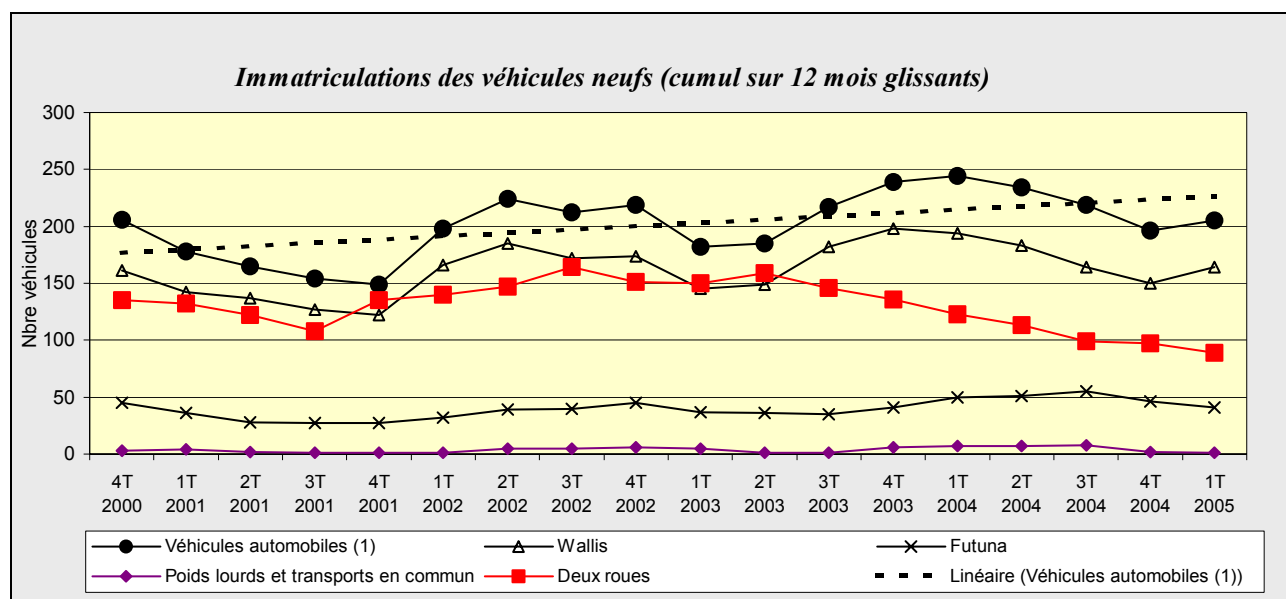
Immatriculations de véhicules neufs

	Cumul sur 12 mois glissants au 31/12/2004	4 ^{ème} trimestre 2004	1 ^{er} trimestre 2005	Cumul sur 12 mois glissants au 31/03/2005	Variation cumul au 31/12/04 / cumul au 31/03/05	Variation trimestrielle
Véhicules automobiles (1)	196	40	65	205	4,6%	62,5%
Wallis	150	33	57	164	9,3%	72,7%
Futuna	46	7	8	41	-10,9%	14,3%
Deux roues	97	23	16	89	-8,2%	-30,4%
Wallis	55	10	6	46	-16,4%	-40,0%
Futuna	42	13	10	43	2,4%	-23,1%

Source : service des contributions diverses

(1) sauf poids lourds et transports en commun

Le graphique ci-dessous met en évidence la tendance générale des ventes de véhicules sur 12 mois glissants depuis 2000.



La vulnérabilité de la trésorerie des ménages

A la fin du premier trimestre 2005, 407 personnes physiques étaient en interdiction bancaire sur le Territoire. Ce nombre a donc augmenté de 10,0% en trois mois et de 56,5 % en un an.

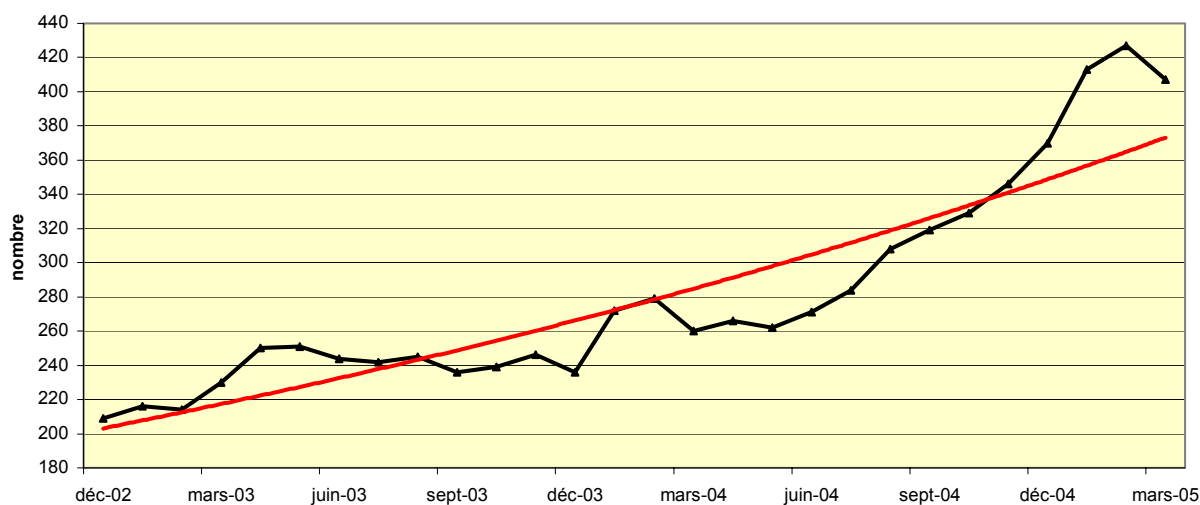
Nombre de personnes physiques frappées d'interdiction bancaire

Date	Au 31/03/04	Au 30/09/04	Au 31/12/04	Au 31/03/05	m-3	Variation m-6	m-12
Nombre	260	319	370	407	10,0%	27,6%	56,5%

Source : IEOM

La forte progression du nombre d'«interdits bancaires» témoigne de la situation d'endettement excessif des ménages wallisiens et futuniens. Le développement des jeux d'argent sur le Territoire, la baisse des heures supplémentaires payées dans l'administration et certains licenciements dans le privé contribuent certainement à accentuer ce phénomène.

Interdits bancaires à Wallis et Futuna depuis décembre 2002



1.3 LES PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

L'emploi

Les données sur l'emploi local sont établies sur la base du nombre de personnes cotisant à la Caisse Locale de Retraites. Ce résultat n'est que partiel car la totalité des cotisations au 31/12/2004 ne serait toujours pas enregistrée. L'IEOM est donc amené à corriger les données fournies par la CLR-CCPF en fonction des informations qu'il collecte par ailleurs, sur les entreprises et les administrations locales. De plus, la part du secteur informel, bien que difficile à mesurer, semble non négligeable. Enfin, les fonctionnaires d'Etat ne cotisent pas à la CLR. Ils étaient 311 sur le Territoire au 31/12/2004.

Au 31 décembre 2004, le nombre de salariés déclarés s'élevait à 1.651, soit une baisse de 2,1% par rapport au 31 décembre 2003. Le secteur privé ne représente que 27,5 % des emplois déclarés à la CLR, alors que le secteur public emploie 61,1 % des salariés déclarés.

Répartition par secteurs d'activité des effectifs salariés inscrits à la CLR

	déc-03		déc-04		Glissement annuel
	nombre	part en %	nombre	part en %	
Secteur privé	502	29,8%	454	27,5%	-9,6%
dont :					
Industrie/Artisanat	74	4,4%	80	4,8%	8,1%
BTP	58	3,4%	56	3,4%	-3,4%
Commerce	185	11,0%	131	7,9%	-29,2%
Services	152	9,0%	146	8,8%	-3,9%
Employés de maison	33	2,0%	41	2,5%	24,2%
Secteur semi-public*	179	10,6%	189	11,4%	5,6%
Secteur public	1005	59,6%	1008	61,1%	0,3%
Total	1686	100,0%	1651	100,0%	-2,1%
Contrats de développement	202	n.s.	257	n.s.	n.s.

Source CLR-CCPF

* Secteur regroupant des établissements publics ou institutions conventionnées avec l'Etat dont les budgets ne sont pas des budgets territoriaux, comme la CLR-CCPF, la DEC (Direction de l'Enseignement Catholique), RFO, l'IEOM...

Les salaires

Le SMIG n'a pas été modifié au premier trimestre 2005. La dernière revalorisation (5%) remonte au 1^{er} juillet 2002. Depuis cette date, le SMIG mensuel atteint 70.061 XPF.

Depuis le 1^{er} janvier 2000, aucun agent de l'Administration supérieure n'est plus rémunéré au SMIG. Le salaire minimum de l'administration territoriale, qui correspond à l'indice 250, s'élevait à 101.194 XPF au 31 décembre 2004. Au 1^{er} janvier 2005, le point de la fonction publique a été revalorisé de 0,5%.

Les prix

D'après le service territorial de la statistique et des études économiques, les prix ont augmenté de 0,55 % au cours du premier trimestre 2005. Cette relative stabilité des prix concerne aussi bien l'indice des prix des services, qui n'a pas été modifié ce trimestre, que des produits alimentaires et des produits manufacturés (respectivement +0,52 % et +0,73 %).

En glissement annuel, la progression de l'indice des prix à la consommation est de 2,32 %, contre 1,75 % au trimestre précédent. Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 1,50 % sur les douze derniers mois, ceux des produits manufacturés de 1,06 % et ceux des services de 10,85 %.

L'ensemble de ces chiffres doit toutefois être interprété avec prudence dans la mesure où la structure de l'indice (panier de la ménagère, pondération des catégories de produits) datent de 1989. Les modes de consommation ont largement évolué sur l'île et une enquête budget famille est en cours de préparation. Les résultats de cette enquête, attendus pour 2007, permettront de prendre en compte ces évolutions.

Pour les prochains mois, la forte hausse du coût du fret, due à l'augmentation du prix des hydrocarbures et des assurances, devrait se répercuter sur les prix de détails même si l'amélioration des conditions de stockage résultant de la mise en service des nouvelles installations de General Import devrait en limiter l'effet.

Evolution de l'indice des prix à la consommation

	1er trimestre 2004	4ème trimestre 2004	1er trimestre 2005	Variation / trimestre précédent	Glissement annuel
Indice global (IPC)	125,94	128,16	128,86	0,55%	2,32%
Indice des produits alimentaires	118,23	119,38	120	0,52%	1,50%
Indice des produits manufacturés	131,94	132,37	133,34	0,73%	1,06%
Indice des services	138,62	153,66	153,66	0,00%	10,85%

base 100 : 3ème trimestre 1989

Source : STSEE

Le commerce extérieur

Les taxes à l'importation

Au 31 mars 2005, le cumul des droits de douane et taxes à l'entrée enregistre une baisse de 2,95 % par rapport au premier trimestre 2004, pour s'établir à 222,1 millions de XPF. Cette évolution résulte de la combinaison d'une légère augmentation des recettes de droits de douane (+1,59 %) qui atteignent 59,0 millions de XPF et d'une baisse des recettes de taxes à l'entrée (-4,49 %) à 163,1 millions de XPF.

Evolution des droits de douane et des taxes à l'entrée

<i>Données fiscales en millions de XPF</i>	Cumul au 31/03/2004	Cumul au 31/03/2005	Variation p/r à l'exercice précédent
Droits de douanes ⁽¹⁾	58,1	59,0	1,59%
Taxes d'entrée ⁽²⁾	170,8	163,1	-4,49%
TOTAL	228,9	222,1	-2,95%

⁽¹⁾ Sur les marchandises en provenance de pays extérieurs à l'UE

⁽²⁾ Sur toutes les marchandises

Source : Service des Douanes et Affaires maritimes

Les importations

Au premier trimestre 2005, les importations ont atteint 1.242,2 millions de XPF, soit 27,5 % du total de la valeur des importations en 2004 (hors éléments exceptionnels). Principalement destiné au marché des particuliers, le premier chapitre d'importation est constitué des produits alimentaires (27,3 % des importations) pour 339,2 millions de XPF.

Les importations en fournitures BTP connaissent la plus forte progression par rapport à 2004, elles représentent 39 % des réalisations dans cette rubrique l'année dernière. Cette forte augmentation s'explique par l'enregistrement au 1^{er} trimestre de marchandises destinées à reconstituer des stocks. La tendance de l'activité du secteur est en forte baisse (de 15 à 20 % d'après les professionnels). Vient ensuite la rubrique « Machines et appareils » dont les importations au premier trimestre représentent 34 % du total des importations en 2004. Les autres chapitres semblent plus ou moins se maintenir en valeur, à part les rubriques « Linges et accessoires » et « Marchandises et produits divers », dont les valeurs sont inférieures à 19 % des réalisations en 2004. Cependant, l'achat de ces biens étant soumis à une certaine saisonnalité, cette baisse n'est pas significative.

Importations en valeur (millions de XPF)

	2004		Cumul au 31/03/2005		Importations 2005 / Total 2004
	Valeur	Part	Valeur	Part	
Produits alimentaires	1307,32	29,0%	339,21	27,3%	25,9%
Matériel de transport	503,29	11,2%	110,57	8,9%	22,0%
Produits minéraux (ciments, hydrocarbures, ...)	551,63	12,2%	142,09	11,4%	25,8%
Fournitures, BTP ...	477,19	10,6%	186,08	15,0%	39,0%
Machines et appareils (1)	703,77	15,6%	239,21	19,3%	34,0%
Industries chimiques (2)	365,19	8,1%	100,20	8,1%	27,4%
Linges et accessoires	240,37	5,3%	44,22	3,6%	18,4%
Marchandises et produits divers (3)	130,33	2,9%	21,83	1,8%	16,8%
Papiers, cartons	120,68	2,7%	27,98	2,3%	23,2%
Instruments et appareils optiques	113,49	2,5%	30,70	2,5%	27,1%
Armes et munitions	0,24	0,0%	0,13	0,0%	n.s.
Objets d'art et de collection	0,06	0,0%	0,01	0,0%	n.s.
Total	4513,56	100,0%	1242,23	100,0%	27,5%

Source : Service des Douanes

(1) électroménager, hi-fi, informatique... (2) médicaments, hygiène, peinture... (3) mobilier, articles de sport...

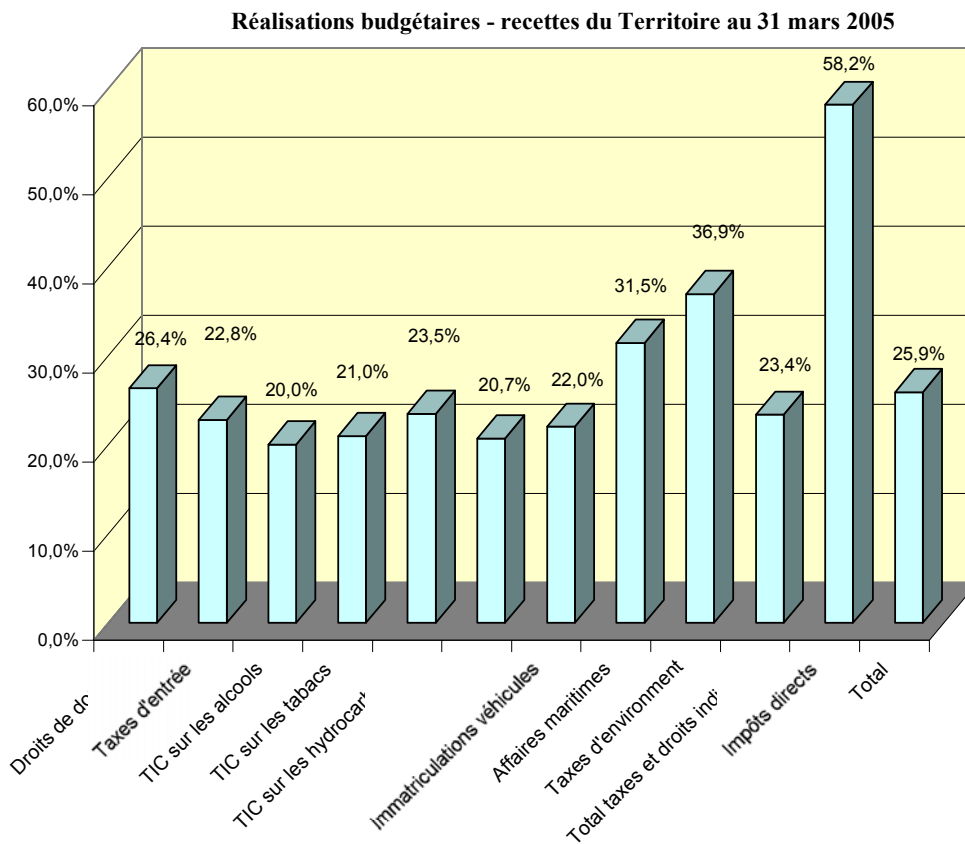
Suivi des recettes fiscales

Evolution budgétaire des recettes fiscales (en millions de XPF)

Recettes...		...prévues au budget primitif 2005	...réalisées au 31/03/2005	% réalisé	
Recettes douanieres	Droits de douane	224	59,0	26,4%	
	Taxes d'entrée	715	163,1	22,8%	
	Taxes intérieures de consommation :	alcools	153	30,6	20,0%
		tabacs	113	23,7	21,0%
		hydrocarbures	184	43,2	23,5%
	Autres	7,7	1,6	20,7%	
Taxes diverses	Immatriculations de véhicules	6	1,3	22,0%	
	Affaires maritimes	57	17,9	31,5%	
	Taxes d'Environnement	4,5	1,7	36,9%	
Total Taxes et droits indirects		1464,2	342,2	23,4%	
Impôts directs		116,1	67,5	58,2%	
TOTAL		1580,3	409,7	25,9%	
Ventes des tabacs		242	55,9	23,1%	

Source : Service des Douanes et affaires maritimes

Les recettes fiscales s'établissent au 31 mars 2005 à 409,7 millions de XPF. En ligne avec le budget primitif, elles atteignent 25,9 % de la prévision effectuée pour 2005.



L'énergie**L'énergie électrique**

La production d'électricité au premier trimestre 2005 est restée stable par rapport au trimestre précédent (+0,1 %). Elle progresse de 7,4 % par rapport au premier trimestre 2004, pour atteindre 5.092 milliers de kWh. Au 31 mars 2005, les ventes d'électricité restent également stables par rapport au quatrième trimestre 2004 (+ 0,8 %), et augmentent de 10 % par rapport au premier trimestre 2004 et de 6,4 % en cumul glissant sur 12 mois. Le nombre d'abonnés a augmenté de 0,2 % sur trois mois, et de 1,4 % en un an.

Evolution de la production et de la distribution d'électricité

	1er trim 2004	4ème trim 2004	1er trim 2005	Variation / 4ème trim 2004	Variation / 1er trim 2004
Production globale (milliers de kWh)	4741	5 088	5 092	0,1%	7,4%
Wallis	3944	4 235	4 223	-0,3%	7,1%
Futuna	798	853	869	1,9%	9,0%
Ventes totales (milliers de kWh)	3729	4 071	4102	0,8%	10,0%
Wallis	3024	3265	3301	1,1%	9,2%
Futuna	705	806	800	-0,7%	13,6%
Abonnés	3 562	3 603	3 611	0,2%	1,4%
Wallis	2465	2495	2498	0,1%	1,3%
Futuna	1097	1108	1113	0,5%	1,5%

Source : EEWf

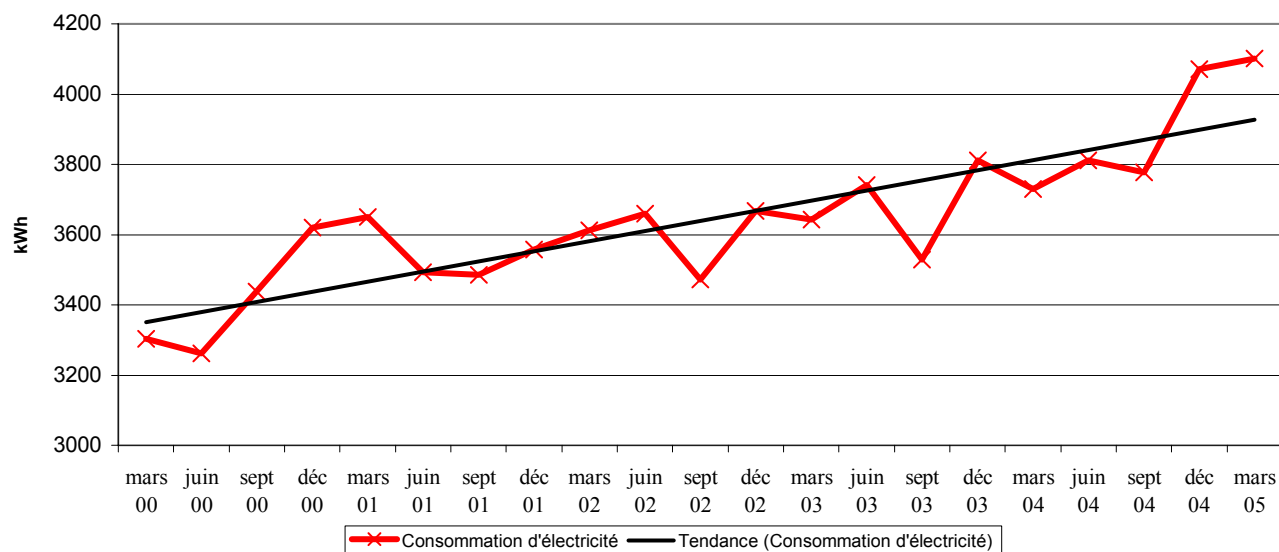
Au premier trimestre 2005, les tarifs de l'électricité ont enregistré une hausse moyenne de 2 %. Ainsi, le prix moyen du kWh pour la basse tension est passé de 55,78 XPF au 31 décembre 2004 à 56,87 XPF fin mars 2005 et celui de la moyenne tension, de 43,58 XPF à 44,44 XPF. En glissement annuel, par rapport au premier trimestre 2004, les tarifs ont baissé de 0,07 % en moyenne contre une baisse de 0,04 % au trimestre précédent.

Evolution de la tarification de l'énergie électrique (prix du kWh en XPF)

	1er trim 2004	4ème trim 2004	1er trim 2005	Variation / 4ème trim 2004	Variation / 1er trim 2004
Basse tension					
Petits utilisateurs	56,91	55,78	56,87	1,95%	-0,07%
1ère tranche	71,14	69,72	71,09	1,97%	-0,07%
2ème tranche	56,91	55,78	56,87	1,95%	-0,07%
3ème tranche	42,68	41,83	42,65	1,96%	-0,07%
Prix moyen	56,91	55,78	56,87	1,96%	-0,07%
Moyenne tension					
1ère tranche	53,36	52,29	53,32	1,97%	-0,07%
2ème tranche	35,57	34,86	35,55	1,98%	-0,06%
Prix moyen	44,47	43,58	44,44	1,97%	-0,07%

Source : EEWf

Ventes trimestrielles d'électricité à Wallis et Futuna



La courbe ci-dessus met en évidence la saisonnalité des ventes d'électricité sur une période de quatre années. Elle montre également que la tendance reste à la hausse malgré la morosité de la conjoncture.

Les hydrocarbures

Au 31 mars 2005, les ventes d'essence ont fortement diminué au niveau trimestriel (-15,9 %) et sont relativement stables en cumul annuel par rapport à la période précédente (-1,2 %). A la fin du premier trimestre 2005, les ventes de gazole sont également en baisse par rapport au quatrième trimestre 2004 (-6 %) mais en progression sur douze mois glissants (+8,7 %). Cette progression s'explique notamment par une diésélisation accrue du parc automobile de Wallis-et-Futuna.

Evolution de la consommation d'hydrocarbures (milliers de litres)

	Cumul		Variation /	4ème	1er trimestre	Variation /	Rappel 1er
	(avril 2003 - mars 2004)	(avril 2004 - mars 2005)	Cumul n-1	trimestre 2004	trimestre 2005	trimestre précédent	trimestre 2004
Essence							
Wallis	2 325,1	2 277,0	-2,1%	609,9	507,5	-16,8%	550,7
Futuna	404,8	421,3	4,1%	111,3	99,1	-10,9%	101,2
Total	2 729,9	2 698,2	-1,2%	721,2	606,6	-15,9%	651,9
Gazole							
Wallis	5 612,3	5 926,4	5,6%	1 565,0	1 405,6	-10,2%	1 391,7
Futuna	1 219,3	1 498,9	22,9%	359,8	404,5	12,4%	314,2
Total	6 831,7	7 425,3	8,7%	1 924,8	1 810,2	-6,0%	1 705,9
Pétrole Jet A1							
Wallis	790,6	799,6	1,1%	219,8	167,2	-23,9%	206,0
Futuna	10,3	12,1	18,1%	3,2	2,4	-25,0%	2,4
Total	800,8	811,7	1,4%	223,0	169,6	-23,9%	208,4
Gaz butane (Total)	250,9	244,8	-2,4%	67,1	57,4	-14,6%	59,8

Source : SWAFEPP

La consommation de pétrole JetA1 diminue de 23,9 % au premier trimestre 2005 par rapport au trimestre précédent. Ce pétrole sert exclusivement au ravitaillement en carburant des avions. En cumul sur un an, la consommation de pétrole Jet A1 enregistre une faible augmentation de 1,4 %.

Les prix locaux des hydrocarbures ont été revus à la hausse au 1^{er} février 2005. Le prix au détail du litre d'essence est passée de 131,1 XPF à 137,0 XPF (soit une augmentation de 4,5 %) et celui du gazole de 116,2 XPF à 123,6 XPF (+6,4 %). Le tarif du pétrole jet A1, destiné au ravitaillement des avions, a également augmenté (+3,8 %) à 119,0 XPF le litre.

En un an, le prix du litre d'essence a connu une progression de 8,6 %, celui du gazole de 10,3 % et le prix du pétrole Jet A1 de 7,2 %.

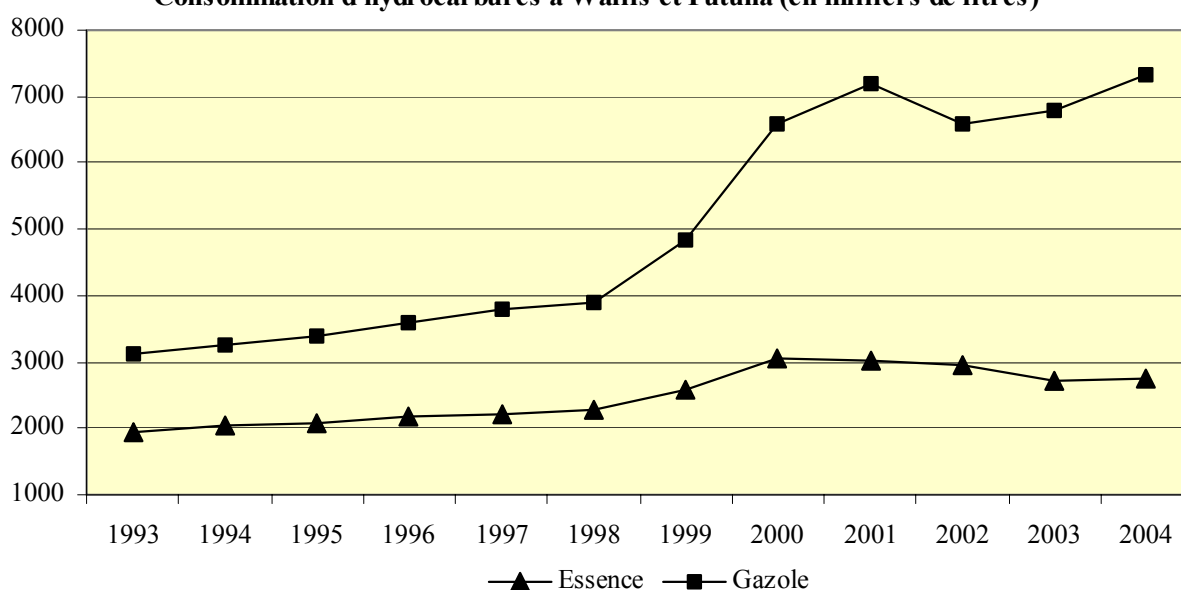
Evolution des tarifs des principaux hydrocarbures (prix du litre en XPF)

	31/03/2004	30/09/2004	31/12/2004	31/03/2005	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Essence	126,2	131,1	131,1	137	4,5%	8,6%
Gazole	112,0	116,2	116,2	123,6	6,4%	10,3%
Pétrole Jet A1	111,0	114,6	114,6	119	3,8%	7,2%

Source : SWAFEPP

La dernière modification du prix du gaz remonte au 1^{er} novembre 2004. Son prix public au litre s'établit à 309,6 XPF, à Wallis comme à Futuna.

Consommation d'hydrocarbures à Wallis et Futuna (en milliers de litres)



A Wallis et Futuna, en 1993, 3.129 milliers de litres de gazole avait été consommés contre environ 7.322 en 2004. Sur cette période, l'évolution de la consommation de gazole aura été de 134,0%, soit une augmentation annuelle moyenne de 8,0%.

La consommation d'essence a connu une progression moindre au cours de la période 1993-2004 passant de 1.941 à 2.743 milliers de litres, soit une progression de 41,3%. La croissance annuelle moyenne enregistrée s'élève à 3,2%.

Les échanges

Le trafic aérien

Trafic international

Au quatrième trimestre 2004, le trafic aérien international, en nombre de vols, a diminué de 9,7% par rapport au troisième trimestre. Sur l'ensemble de l'année 2004, le trafic aérien international, en nombre de vols, a diminué de 7,3% par rapport à 2003. Le nombre de passagers baisse de 7,6% au niveau trimestriel mais augmente de 5% en cumul annuel.

Le volume de fret progresse fortement par rapport à 2003 (+41,1%), le nouvel avion d'Aircalin ayant permis d'augmenter la capacité de fret depuis le début de l'année. Cependant le fret aérien demeure très faible sur Wallis et Futuna.

	Cumul 2003	Cumul 2004	3 ^{ème} trimestre 2004	4 ^{ème} trimestre 2004	Variation / trimestre précédent	Variation 2004 / 2003
Nombre de vols	248	230	62	56	-9,7%	-7,3%
Passagers	21 513	22 587	6 422	5 937	-7,6%	5,0%
- Arrivées	10 428	11 002	3 111	2 718	-12,6%	5,5%
- Départs	11 085	11 585	3 311	3 219	-2,8%	4,5%
Fret (kg)	121 612	171 555	51 155	46 494	-9,1%	41,1%
Poste (kg)	48 264	58 692	12 914	18 329	41,9%	21,6%

Trafic domestique

En 2004, 1.081 vols ont relié Wallis et Futuna, ce qui représente une baisse de 9,6 % par rapport à 2003. Ceci s'explique principalement par les nombreuses pannes du Twin Otter cette année, le nombre de passagers ayant augmenté de 1,3 % en 2004.

	Cumul 2003	Cumul 2004	3 ^{ème} trimestre 2004	4 ^{ème} trimestre 2004	Variation / trimestre précédent	Variation 2004/2003
Nombre de vols	1 196	1 081	286	260	-9,1%	-9,6%
Passagers	12 355	12 520	3 095	3 079	-0,5%	1,3%
- Arrivées	6 371	6 296	1 475	1 464	-0,7%	-1,2%
- Départs	5 984	6 224	1 620	1 615	-0,3%	4,0%
Fret (kg)	17 877	23 181	6 095	4 614	-24,3%	29,7%
Poste (kg)	8 649	8 914	2 230	2 132	-4,4%	3,1%

Source : Aviation civile

Le trafic maritime

Au total, 9 touchées de navires ont été recensées au premier trimestre 2005, soit autant qu'au trimestre précédent. Le nombre de touchées de porte-conteneurs a fortement chuté en comparaison avec le 1^{er} trimestre 2004, mais cette baisse de fréquence s'explique en grande partie par plusieurs avaries survenues ces derniers mois sur les navires assurant la liaison avec la collectivité. Ces avaries ont eu pour effet de provoquer des ruptures d'approvisionnement notamment pour certains produits alimentaires.

Evolution des touchées de navires de commerce à Wallis

	1er trim	4ème trim	1er trim 2005	Variations		Total
	2004	2004	2005	T/T-4	T/T-1	2004
Porte - conteneurs	9	6	5	-44%	-17%	28
Pétroliers	2	3	3	50%	0%	10
Butaniers	1	0	1	0%	-	3
Total	12	9	9	-25%	0%	41

Source : service des Douanes et affaires maritimes

Les télécommunications

Au 31 mars 2005, plus d'un abonné téléphonique sur quatre était relié au réseau internet. Le nombre d'abonnés Internet a augmenté de près de 20% entre janvier et septembre 2004.

Evolution du nombre d'abonnés Internet

	31-déc-04	31-mars-05	Variation déc 04 / mars 05
Nombre de lignes installées	1683	1738	3,27%
Nombre d'abonnés Internet	384	459	19,53%
Taux d'abonnés Internet	23%	26%	-

La tarification et le débit d'Internet n'ont pas été modifiés en 2004 avec un débit de 56kbit/s et un prix forfaitaire de 400 XPF/h.

Evolution des cours de change

Au cours du premier trimestre, le franc pacifique s'est dans l'ensemble déprécié par rapport aux principales devises concernées pour les importations de la collectivité, notamment les dollars australiens et néo-zélandais, ce qui devrait avoir un impact négatif sur ces dernières à court ou moyen terme.

en XPF	Au	Au	Au	Variations	
	31/03/2004	31/12/2004	31/03/2005	m-3	m-12
100 JPY	88,36	85,45	87,59	2,50%	-0,87%
USD	94,48	87,61	92,10	5,12%	-2,52%
AUD	71,02	68,35	72,04	5,40%	1,43%
NZD	62,01	63,24	67,54	6,80%	8,91%
SGD	55,63	53,60	56,31	5,05%	1,22%

Source : IEOM

(nb : taux de change en fin de mois)

nota : la variation est celle de la devise étrangère par rapport au XPF (le signe – indique donc une appréciation du Franc pacifique par rapport à la monnaie étrangère)

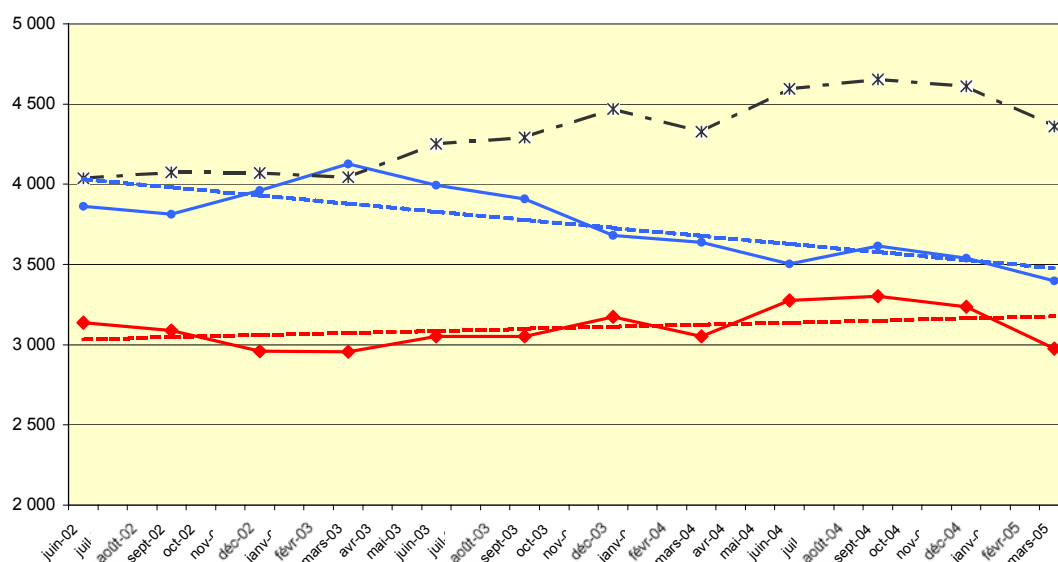
2. L'évolution monétaire et financière

L'examen de la situation monétaire de Wallis et Futuna est basé sur l'analyse des données fournies par les établissements ayant un guichet sur le Territoire et qui sont donc soumis à déclaration auprès de l'IEOM. Pour les dépôts, sont concernés la banque locale et le Trésor public, pour les crédits, la seule banque locale. L'analyse est affinée par la prise en compte des crédits distribués par des établissements installés hors de la zone d'émission de l'IEOM.

Vue générale au 31 mars 2005

- ◆ Les **dépôts** collectés et gérés localement s'élèvent à 2.976 millions de XPF, ils diminuent en rythme annuel (-2,5 %) et par rapport au trimestre précédent (-8,1 %).
- ◆ Le **total des crédits** diminue au premier trimestre 2005, -4,0 % par rapport au 31 décembre 2004. Il s'établit à 3.398 millions de XPF au 31 mars 2005. En glissement annuel, la tendance reste à la baisse des encours (-6,6 %).
- ◆ La **masse monétaire (M3)** atteint, à la fin du premier trimestre 2005, la somme de 4.360 millions de XPF. En glissement annuel, elle s'accroît de 0,8 % en raison de la baisse des dépôts (-2,6 %) compensée par une augmentation de la circulation fiduciaire (+8,7 %).

Evolution des principales données monétaires en millions de XPF



	30/06/02	30/09/02	31/12/02	31/03/03	30/06/03	30/09/03	31/12/03	31/03/04	30/06/04	30/09/04	31/12/04	31/03/05
total dépôts locaux	3 136	3 089	2 958	2 957	3 051	3 052	3 172	3 053	3 276	3 303	3 238	2 976
Total Crédits	3 864	3 812	3 962	4 126	3 994	3 908	3 681	3 639	3 505	3 616	3 539	3 398
M3	4 037	4 072	4 070	4 045	4 251	4 292	4 469	4 326	4 595	4 654	4 609	4 360

nota : Les dépôts locaux cumulent la banque locale et le Trésor public.

Les crédits regroupent les concours consentis par la banque locale, l'AFD et la BEI.

2.1 LES ACTIFS FINANCIERS

Il faut rappeler que l'exiguïté du Territoire, la fermeture à terme de l'activité de "fonds particuliers" du Trésor et la faible diversité de l'offre bancaire induisent une défection de l'épargne au profit des établissements de Nouvelle-Calédonie et de métropole. Ce phénomène, favorisé par le développement de la gestion de comptes via Internet, est difficilement mesurable. Il perturbe l'analyse de l'évolution des dépôts dans le Territoire.

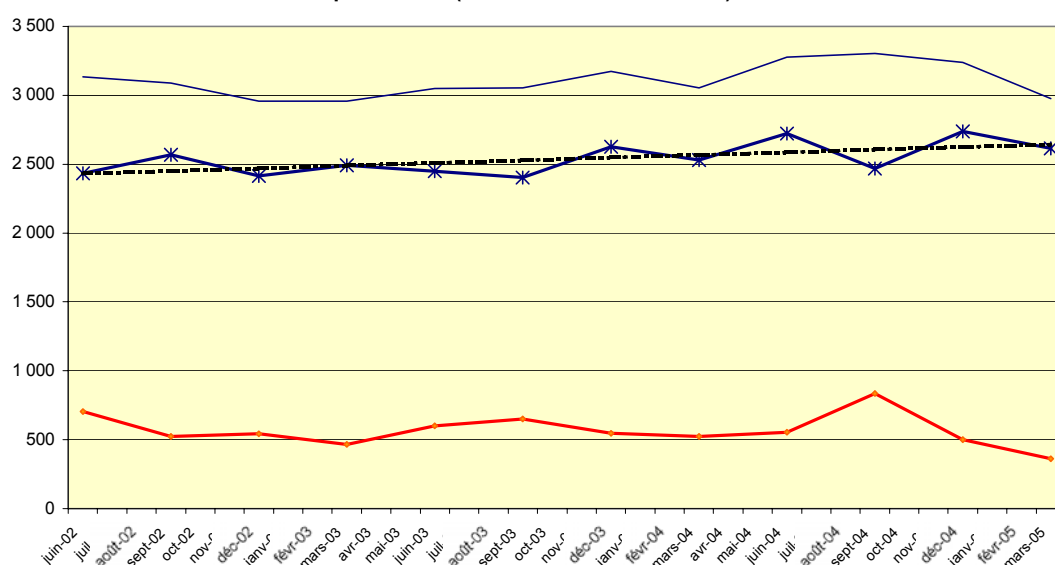
Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte auprès de la clientèle non financière (Tableau I)

Les statistiques de l'IEOM ne tiennent pas compte des dépôts locaux de la CLR-CCPF (Caisse Locale de Retraites et Caisse de Compensation des Prestations Familiales) et du SPT (Services des Postes et Télécommunications) qui n'étaient pas déclarés par le Trésor car assimilés à des fonds publics hors zone d'émission. Ces dépôts seront prochainement réintégrés dans les données de l'Institut qui attend pour cela que des séries statistiques suffisamment longues aient pu être reconstituées.

L'encours des dépôts stagne depuis près de 3 ans. Il s'établit fin mars 2005 à un niveau inférieur à celui atteint le 30 juin 2002.

La faiblesse de la conjoncture, la fragilité de la situation financière des ménages et l'absence d'attractivité de l'offre bancaire locale expliquent cette situation.

Evolution des dépôts locaux (valeurs en millions de XPF)



	30/06/02	30/09/02	31/12/02	31/03/03	30/06/03	30/09/03	31/12/03	31/03/04	30/06/04	30/09/04	31/12/04	31/03/05
— total dépôts locaux	3 136	3 089	2 958	2 957	3 051	3 052	3 172	3 053	3 276	3 303	3 238	2 976
—*— dépôts banque locale	2 432	2 567	2 416	2 490	2 449	2 402	2 624	2 531	2 721	2 468	2 739	2 613
—♦— dépôts Trésor public	704	522	542	467	602	650	548	522	555	835	499	363

Dépôts à vue

Le total des dépôts à vue enregistre un recul sur trois mois (-8,5 %) mais une progression sensible sur un an (+7,2 %). Cette évolution s'explique vraisemblablement par la baisse des taux créditeurs qui n'incite pas les épargnants à placer leurs avoirs sur des comptes d'épargne. Un phénomène identique est observé en zone euro où les dépôts à vue progressent plus fortement (+7,8 % en rythme annuel au 31 mars 2005) que les dépôts à terme et les comptes sur livrets (+3,2 % et +4,8 %).

L'encours collecté par la banque locale diminue au premier trimestre 2005 (-4,0 %). Il progresse cependant de 16,8 % en rythme annuel. L'encours du Trésor (-25,2 % sur trois mois) reste affecté par les mouvements erratiques observés sur quelques comptes importants.

La part des comptes à vue, dans l'ensemble des dépôts, passe de 63 % au 31 décembre 2002 à près de 71 % deux ans plus tard. A titre de comparaison, ils ne représentaient que 35 % des dépôts collectés dans la zone euro au 31/03/05.

ACTIFS FINANCIERS

TABLEAU I

Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte

en millions de XPF	31/03/2004	30/09/2004	31/12/2004	31/03/2005	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m/m-12	m/m-6	m/m-3
Dépôts à vue	1 959	2 341	2 295	2 100	7,2%	-10,3%	- 8,5%
dont banque locale	1 487	1 563	1 811	1 738	16,8%	11,2%	- 4,0%
dont Trésor Public	472	778	484	363	-23,2%	-53,4%	-25,2%
Comptes sur livrets	357	330	331	280	-21,7%	-15,1%	-15,4%
dont banque locale	357	330	331	280	-21,7%	-15,1%	-15,4%
dont Trésor Public	0	0	0	0			
Autres placements liquides et à court terme	736	633	611	595	-19,1%	- 5,9%	- 2,6%
Dépôts à terme	732	629	607	593	-18,9%	- 5,6%	- 2,2%
Bons de caisse	4	4	5	2	-48,1%	-49,1%	-54,6%
Certificats de dépôts	0	0	0	0	-	-	-
Divers	0	0	0	0	-	-	-
dont banque locale	686	603	597	595	-13,2%	- 1,2%	- 0,2%
dont Trésor Public	50	53	14	0	-100,0%	-100,0%	-100,0%
TOTAL DES DEPOTS INCLUS DANS M3	3 053	3 303	3 238	2 976	- 2,5%	- 9,9%	- 8,1%
dont banque locale	2 531	2 468	2 739	2 613	3,2%	5,9%	- 4,6%
Placements d'épargne à long terme collectés par la banque locale	0	0	0	0	-	-	-
Plans d'épargne logement	0	0	0	0	-	-	-
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	3 053	3 303	3 238	2 976	- 2,5%	- 9,9%	- 8,1%
dont banque locale	2 531	2 468	2 739	2 613	3,2%	5,9%	- 4,6%
dont Trésor Public	522	835	499	363	-30,5%	-56,6%	-27,3%

Comptes sur livrets

Les comptes sur livrets, uniquement des livrets ordinaires collectés par la banque locale, atteignent 280 millions de XPF, ils diminuent de 15,4 % par rapport au quatrième trimestre 2004 et de 21,7 % sur un an. Ces dépôts, instruments d'épargne privilégiés, des petits épargnants restent marginaux, environ 9 % du total. Cet indice confirme la faiblesse de l'effort d'épargne des ménages moyens.

Dépôts à terme

Les dépôts à terme restent orientés à la baisse (-2,6 % sur le trimestre et -19,1 % sur un an). Il faut souligner que, désormais, le Trésor Public n'enregistre plus d'encours dans cette catégorie de dépôts.

L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (Tableau II)

L'encours de l'épargne collectée localement et gérée hors zone d'émission est évalué à 3.492 millions de XPF au 31 mars 2005 contre 3.451 millions au 31 décembre 2004. Il faut cependant rester extrêmement prudent dans l'interprétation de ces données qui n'incluent pas l'épargne collectée par les compagnies d'assurances et par les établissements non représentés sur le Territoire. Les données de la CLR-CCPF sont maintenant comprises dans les statistiques publiées par l'IEOM. Cependant l'actualisation des données de cet établissement n'est pas régulière.

Les placements liquides ou à court terme

Les placements liquides et à court terme (OPCVM monétaires) totalisent un montant de 1.251 millions de XPF au 31 mars 2005, ils restent stables sur 3 mois (+0,1 %).

Les placements d'épargne à long terme

Les placements d'épargne à long terme sont principalement représentés par les OPCVM non monétaires et par les obligations. Le montant de ces placements atteint 2.241 millions de XPF au 31 mars 2005.

ACTIFS FINANCIERS

TABLEAU II

Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (hors zone d'émission)

en millions de XPF	31/03/2004	30/09/2004	31/12/2004	31/03/2005	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Placements liquides et à court terme	1 065	1 163	1 250	1 251	17,5%	7,5%	0,1%
OPCVM monétaires (<i>seult banque locale</i>)	113	211	213	214	89,7%	1,1%	0,3%
Autres placements (<i>Trésor Public</i>)	952	952	1 037	1 037	9,0%	9,0%	0,0%
Placements d'épargne à long terme	2 126	2 118	2 201	2 241	5,4%	5,8%	1,8%
Actions	18	18	18	19	7,3%	9,5%	7,3%
Obligations	832	830	851	852	2,4%	2,7%	0,1%
OPCVM non monétaires	1 277	1 271	1 332	1 340	5,0%	5,4%	0,6%
Assurances-vie	-	-	-	29	nd	nd	nd
TOTAL DE L'EPARGNE GEREE HZE	3 191	3 281	3 451	3 492	9,4%	6,4%	1,2%
<i>dont collectés par banques locales</i>	399	490	537	577	44,5%	17,8%	7,5%
<i>dont collectés par Trésor Public</i>	2 791	2 791	2 914	2 914	4,4%	4,4%	0,0%
<i>dont collectés par assureurs</i>					nd	nd	nd

Les actifs financiers par agents économiques (Tableau III)

Dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte

La baisse globale des actifs financiers sur un an masque des disparités d'évolution selon les agents économiques.

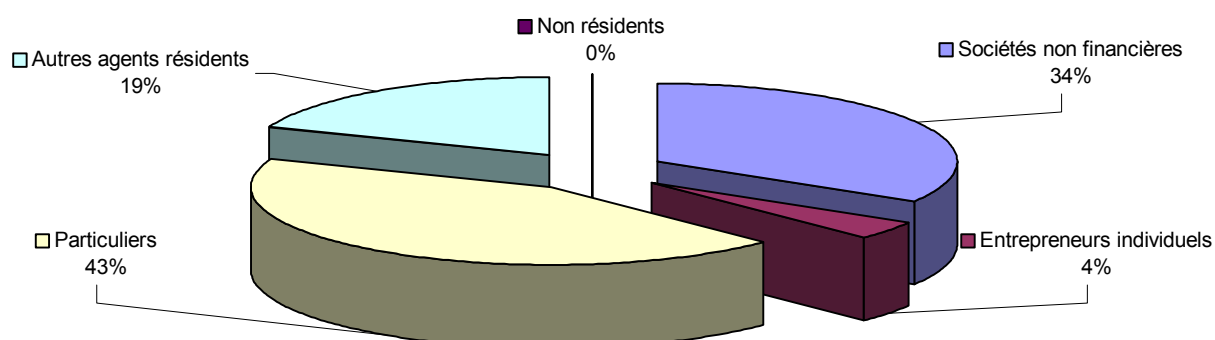
Ainsi, les dépôts des sociétés non financières progressent fortement (+14,1 %) sur un an. L'encours des sociétés se situe cependant à nouveau en dessous du niveau atteint en décembre 2003, à 998 millions contre 1.122 millions.

L'encours local des entrepreneurs individuels reste marginal (4,0 % du total) à 121 millions.

Les dépôts locaux des particuliers régressent de 12,1 % sur un an à 1.289 millions. Malgré une évolution favorable, les particuliers ne représentent que 43 % des dépôts collectés localement contre environ 79 % en métropole. Cet écart considérable, même s'il doit être interprété avec prudence, montre que la capacité d'épargne des ménages wallisiens et futuniens est très faible. Les dépôts locaux des particuliers s'élèvent en effet à moins de 87.000 XPF par habitant.

L'encours local des autres agents résidents régresse de 2,8 % avec une hausse des dépôts à vue s'élevant à 121 millions de XPF (+9,9 %) et une régression des dépôts à terme à 444 millions de XPF (-5,7 %). L'importance des fluctuations observées sur ces comptes s'explique notamment par le versement de subventions sur certains d'entre eux.

Répartition des dépôts locaux par agents économiques



ACTIFS FINANCIERS

TABLEAU III

Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte***Répartition par agent économique***

<i>en millions de XPF</i>	31/03/2004		31/03/2005		<i>variations en %</i>
	m-12	%	m	%	m/m-12
Dépôts à vue	1 962		2 100	100%	7,0%
Sociétés non financières	734	37%	857	41%	16,7%
Entrepreneurs individuels	112	6%	120	6%	7,0%
Particuliers	1 003	51%	1 001	48%	- 0,2%
Autres agents résidents	110	6%	121	6%	9,9%
Non résidents	3	n.s.	1	n.s.	-44,3%
Autres dépôts	1 094		875	100%	-20,0%
Sociétés non financières	140	13%	141	16%	0,4%
Entrepreneurs individuels	17	2%	1	n.s.	-91,6%
Particuliers	466	43%	287	33%	-38,2%
Autres agents résidents	471	43%	444	51%	- 5,7%
Non résidents	0	n.s.	2	n.s.	n.s.
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX (hors CDD)	3 056		2 976		- 2,6%
Sociétés non financières	875	29%	998	34%	14,1%
Entrepreneurs individuels	129	4%	121	4%	- 6,0%
Particuliers	1 469	48%	1 289	43%	-12,2%
Autres agents résidents	581	19%	565	19%	- 2,8%
Non résidents	3	n.s.	3	n.s.	11,2%
Certificats de dépôts (CDD)	-				-
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	3 056	100%	2 976	100%	- 2,6%

Epargne collectée par les établissements de crédit locaux et gérée par des institutions extérieures (dépôts HZE)

Les dépôts collectés localement et gérés par les institutions extérieures des sociétés non financières restent marginaux à 124 millions. Ils ne représentent, en effet, que 4 % des dépôts HZE en part relative.

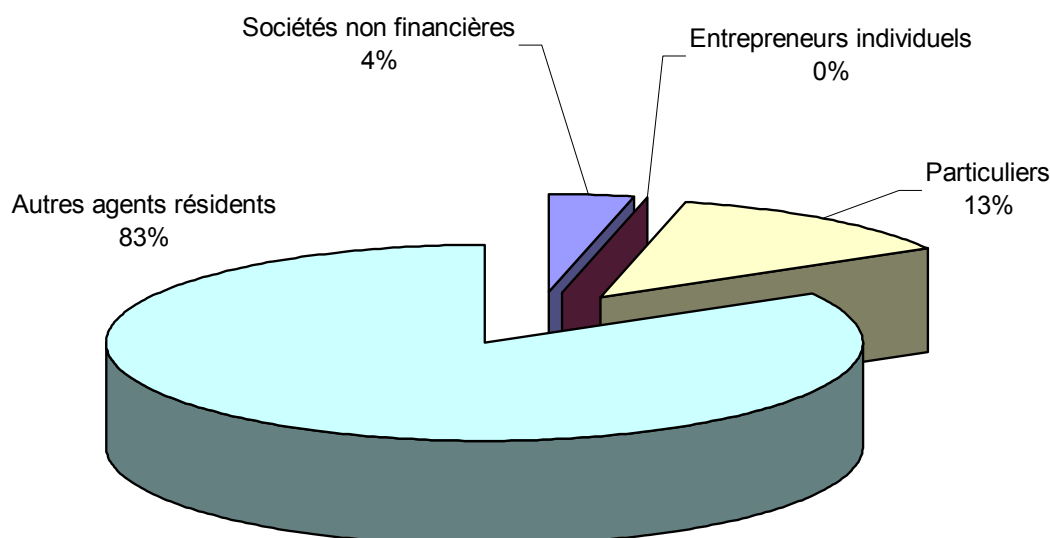
Les avoirs des particuliers progressent très sensiblement sur un an (+44 %) mais restent faibles à 453 millions contre 413 millions de XPF en décembre 2004. Ils ne représentent que 13 % de l'encours recensé.

Avec 83 % de l'encours recensé, les dépôts hors zone des autres agents économiques représentent la part dominante de cette catégorie. Ils sont constitués, pour la quasi-totalité, par les avoirs de la caisse locale des retraites (CLR – CCPF) gérés par la CDC.

Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures
Répartition par agent économique

en millions de XPF	31/03/2004		31/03/2005		variations en %
	m-9	%	m	%	m/m-12
TOTAL	3 190		3 492		9,5%
Sociétés non financières	84	3%	124	4%	47,2%
Entrepreneurs individuels	—	n.s.	0	n.s.	—
Particuliers	315	10%	453	13%	44,0%
Autres agents résidents	2 791	87%	2 914	83%	4,4%
Non résidents	—	n.s.	0	n.s.	—

Répartition des dépôts gérés hors de la zone d'émission



2.2 LES PASSIFS FINANCIERS

Cette partie concerne l'ensemble des prêts consentis aux agents économiques par les établissements de crédit et assimilés situés dans et hors de la zone d'émission et ayant une activité régulière sur le Territoire.

Au 31 mars 2005, le montant total des passifs financiers (zone d'émission + hors zone d'émission) s'établit à 3.398 millions XPF, en régression par rapport au trimestre précédent (-4 %) et par rapport à fin mars 2004 (-6,6 %).

Les concours accordés par les établissements situés dans la zone d'émission (Tableau IV)

A la fin du premier trimestre 2005, le volume brut des concours accordés par l'établissement de crédit de la place s'élève à 1.376 millions de XPF. Cet encours diminue par rapport au trimestre précédent (-6,7 %) ainsi qu'en glissement annuel (-8,5 %).

TABLEAU IV
Concours de caractère bancaire
(Etablissements de crédit situés dans la zone d'émission)

	31/03/2004	30/09/2004	31/12/2004	31/03/2005	variations en pourcentage		
<i>en millions de XPF</i>	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	2	-	-	-	-100,0%	-	-
Sociétés non financières	1	-	-	-	-100,0%	-	-
Entrepreneurs individuels	1	-	-	-	-100,0%	-	-
Crédits de trésorerie	1 158	1 205	1 074	1 007	-13,0%	-16,4%	- 6,2%
Sociétés non financières	79	77	0	-	-100,0%	-100,0%	-100,0%
Entrepreneurs individuels	27	25	-	-	-100,0%	-100,0%	-
Particuliers	1 052	1 103	1 074	1 007	- 4,3%	- 8,7%	- 6,2%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'équipement	29	21	90	82	183,3%	297,1%	- 9,3%
Sociétés non financières	17	14	59	54	212,1%	277,3%	- 8,9%
Entrepreneurs individuels	12	6	31	28	140,0%	342,5%	-10,1%
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'habitat	5	4	19	7	40,4%	58,8%	-64,1%
Sociétés non financières	-	-	12	-	-	-	-100,0%
Entrepreneurs individuels	-	-	2	2	-	-	-10,4%
Particuliers	5	4	4	5	- 3,1%	9,6%	17,5%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	215	148	179	160	-25,7%	7,7%	-10,9%
Sociétés non financières	188	124	141	126	-32,8%	2,2%	-10,5%
Entrepreneurs individuels	4	2	6	6	53,3%	259,5%	- 3,1%
Particuliers	23	22	31	27	19,1%	23,8%	-12,8%
Autres agents résidents	-	1	1	0	-	-95,4%	-91,8%
Autres crédits	-	-	14	9	-	-	-33,2%
Sociétés non financières	-	-	9	9	-	-	0,1%
Particuliers	-	-	5	-	-	-	-100,0%
Créances douteuses nettes	26	19	18	23	-10,3%	26,3%	28,0%
Sociétés non financières	10	3	2	1	-85,8%	-42,3%	-38,5%
Entrepreneurs individuels	1	7	4	1	-25,2%	-87,7%	-78,0%
Particuliers	15	9	12	21	43,0%	143,2%	78,2%
Autres agents résidents	-	-	-	0	-	-	-
Non résidents	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL NET	1 435	1 397	1 394	1 288	-10,2%	- 7,8%	- 7,6%
Sociétés non financières	296	217	225	191	-35,3%	-12,0%	-14,9%
Entrepreneurs individuels	45	41	44	37	-18,0%	- 9,3%	-15,6%
Particuliers	1 095	1 138	1 126	1 060	- 3,1%	- 6,8%	- 5,8%
Autres agents résidents	-	1	1	0	-	-94,6%	-90,5%
Non résidents	-	-	-	-	-	-	-
Provisions non ventilées	69	77	81	88	28,0%	14,6%	8,3%
TOTAL BRUT	1 504	1 474	1 476	1 376	- 8,5%	- 6,6%	- 6,7%

Les particuliers recueillent plus environ 77 % des crédits accordés par la banque locale. Les entreprises (sociétés non financières et entrepreneurs individuels) totalisent moins de 17 % des concours bancaires locaux. A titre de comparaison, les entreprises métropolitaines cumulent 42 % de l'encours des crédits bancaires au secteur privé. La faiblesse des crédits distribués aux entreprises témoigne de la pauvreté de l'appareil productif et commercial local.

Au cours du premier trimestre, les crédits de trésorerie reculent fortement par rapport à décembre 2004 (-6,2 %). En rythme annuel, ils affichent une baisse 13 %. La part prédominante des crédits de trésorerie (73 % des encours à 1.007 millions) est une des caractéristiques du marché local du crédit.

Les crédits à l'équipement diminuent légèrement ce trimestre passant de 90 à 82 millions. Ils restent extrêmement faibles, environ 6 % de l'encours total. L'incertitude pesant sur le foncier et l'absence de dynamisme économique ne favorisent pas leur essor. Par ailleurs, les quelques entreprises structurées du Territoire réussissent à obtenir des financements auprès d'établissements de Nouvelle-Calédonie ou de métropole. Ces opérations restent, cependant, très peu nombreuses même si leur montant est significatif¹.

Les crédits à l'habitat diminuent également passant de 19 à 7 millions. Ces crédits sont marginaux, ne représentant que 0,5 % de l'encours total. Le statut coutumier de la propriété foncière ne permet pas l'apport de garanties suffisantes pour ce type de crédits.

Les comptes ordinaires débiteurs baissent légèrement mais demeurent le second type d'emplois de la banque locale (12 % des encours).

Les créances douteuses nettes déclarées par la banque locale restent faibles (23 millions), elles ne représentent que 1,7 % de l'encours. Cette faible proportion de créances douteuses s'explique par le fait que cet établissement est peu engagé dans des crédits à long et moyen terme aux entreprises qui sont les concours bancaires les plus risqués.

Les concours accordés par les établissements de crédit installés hors de la zone d'émission (Tableau V)

Globalement l'encours des crédits hors zone a diminué de 5,3 % sur un an à 2.021 millions.

L'endettement excessif des ménages et l'absence d'épargne n'a pas permis un redémarrage des crédits à l'habitat malgré la reconstitution du potentiel d'engagement du fond de garantie à l'habitat (FGH) intervenu pendant le dernier trimestre 2003. L'encours de ces crédits a continué à s'effriter au cours du premier trimestre 2005 (-5,1 %) pour s'établir à 1.132 millions de XPF (compte non tenu des créances douteuses).

Les établissements hors zone, notamment l'AFD, restent toujours dominant sur le marché du crédit à Wallis et Futuna. Ces établissements représentent en effet 59,5 % des crédits distribués sur le Territoire (hors crédits distribués par les banques calédoniennes).

¹ Encours des crédits aux entreprises accordés par des banques calédoniennes : 496,8 millions de XPF au 31 mars 2005.
INSTITUT D'ÉMISSION OUTRE-MER - BULLETIN TRIMESTRIEL DE CONJONCTURE - n°122- 2nd trimestre 2005 26

PASSIFS FINANCIERS

TABLEAU V

Concours de caractère bancaire*(Etablissements de crédit situés hors de la zone d'émission)*

en millions de XPF	31/03/2004	30/09/2004	31/12/2004	31/03/2005	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	-	-	-	-	-	-	-
Crédits de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'équipement	391	491	450	416	6,5%	-15,1%	- 7,4%
Sociétés non financières	128	102	78	41	-67,9%	-59,7%	-47,1%
Entrepreneurs individuels	25	-	-	-	-100,0%	-	-
Particuliers	-	21	20	18	-	-11,5%	- 9,8%
Autres agents résidents	237	368	352	357	50,4%	- 2,9%	1,5%
Crédits à l'habitat	1 352	1 233	1 192	1 132	-16,3%	- 8,2%	- 5,1%
Sociétés non financières	-	3	3	3	-	- 8,7%	- 7,1%
Entrepreneurs individuels	-	29	30	32	-	10,4%	6,6%
Particuliers	1 352	1 201	1 159	1 097	-18,9%	- 8,7%	- 5,4%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	-	-	-	-	-
Autres crédits	-	-	-	-	-	-	-
Créances douteuses nettes	392	418	422	473	20,7%	13,2%	12,3%
Sociétés non financières	22	21	23	62	182,5%	190,9%	175,1%
Entrepreneurs individuels	59	66	59	62	5,8%	- 6,1%	4,9%
Particuliers	311	331	340	349	12,1%	5,6%	2,7%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL NET	2 135	2 142	2 063	2 021	- 5,3%	- 5,6%	- 2,0%
Sociétés non financières	150	127	104	106	-29,3%	-16,2%	2,5%
Entrepreneurs individuels	84	95	89	94	11,5%	- 1,1%	5,5%
Particuliers	1 663	1 553	1 519	1 464	-12,0%	- 5,7%	- 3,6%
Autres agents résidents	237	368	352	357	50,4%	- 2,9%	1,5%
Provisions non ventilées	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL BRUT	2 135	2 142	2 063	2 021	- 5,3%	- 5,6%	- 2,0%

L'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place (Tableau IV + V)

Au premier trimestre, les crédits distribués par les établissements locaux et par les établissements hors zone ont diminué de 4 % au niveau trimestriel et de 6,6 % en rythme annuel.

Les sociétés non financières affichent la plus forte baisse en glissement annuel (-33,3 %).

Les particuliers, avec la baisse des crédits locaux à la consommation accordés (-4,3 %) et des crédits à l'habitat (-18,8 %), affichent un volume de crédits en diminution (-8,5 % sur un an et -4,5 % sur un trimestre).

Les autres agents économiques (Territoire pour l'essentiel) enregistrent à nouveau une forte hausse de leurs crédits en rythme annuel (+50,4 %) et une légère augmentation en rythme trimestriel (+1,4 %). Leur part relative reste faible (environ 10 %).

PASSIFS FINANCIERS

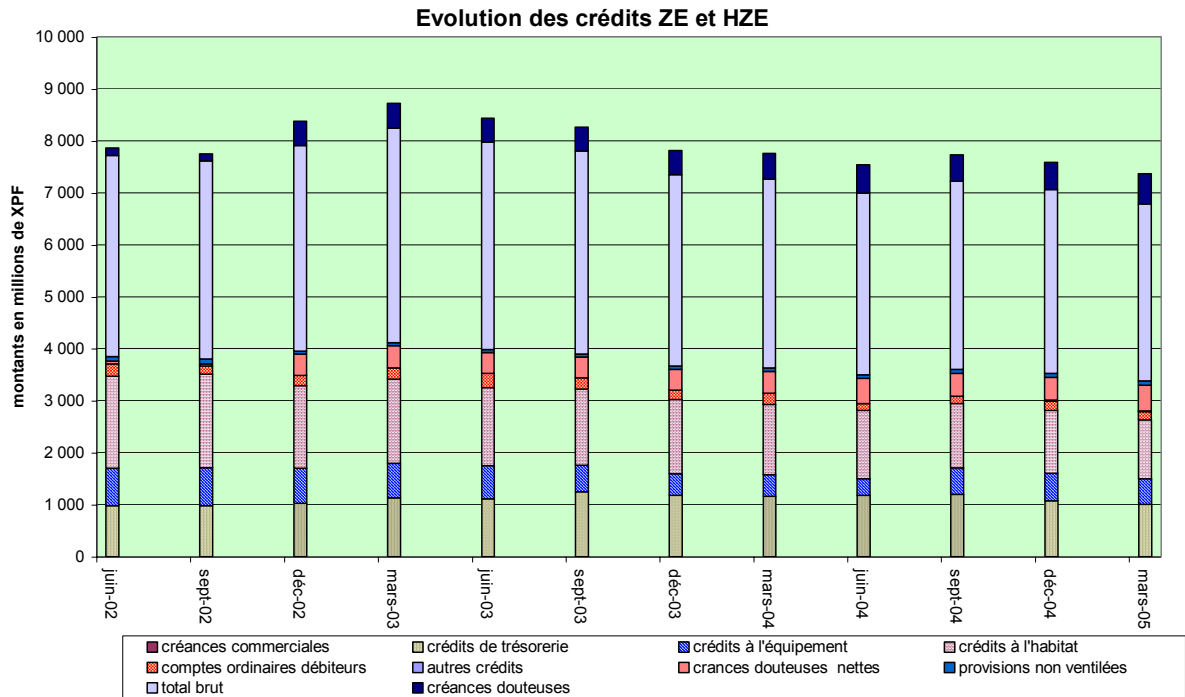
TABLEAU IV + V

Concours de caractère bancaire**(toutes zones d'émission confondues)**

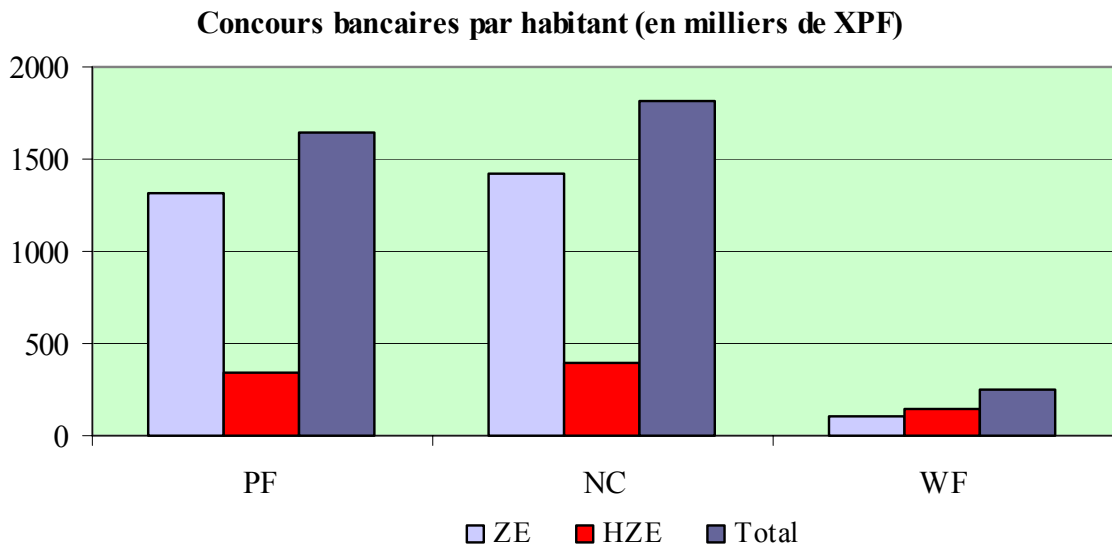
31/03/2004 30/09/2004 31/12/2004 31/03/2005

variations en pourcentage

<i>en millions de XPF</i>	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	2	0	0	0	-	-	-
Sociétés non financières	1	0	0	0	-	-	-
Entrepreneurs individuels	1	0	0	0	-	-	-
Crédits de trésorerie	1 158	1 205	1 074	1 007	-13,0%	-16,4%	- 6,2%
Sociétés non financières	79	77	0	0	-	-	-
Entrepreneurs individuels	27	25	0	0	-	-	-
Particuliers	1 052	1 103	1 074	1 007	- 4,3%	- 8,7%	- 6,2%
Autres agents résidents	0	0	0	0	-	-	-
Crédits à l'équipement	420	511	540	498	18,6%	- 2,5%	- 7,7%
Sociétés non financières	146	117	137	95	-34,6%	-18,3%	-30,6%
Entrepreneurs individuels	37	6	31	28	-24,9%	342,5%	-10,1%
Particuliers	0	21	20	18	-	-11,5%	- 9,8%
Autres agents résidents	237	368	352	357	50,4%	- 2,9%	1,5%
Crédits à l'habitat	1 357	1 237	1 210	1 138	-16,1%	- 8,0%	- 6,0%
Sociétés non financières	0	3	16	3	-	- 8,7%	-80,7%
Entrepreneurs individuels	0	29	32	34	-	17,6%	5,4%
Particuliers	1 357	1 205	1 163	1 102	-18,8%	- 8,6%	- 5,3%
Autres agents résidents	0	0	0	0	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	215	148	179	160	-25,7%	7,7%	-10,9%
Sociétés non financières	188	124	141	126	-32,8%	2,2%	-10,5%
Entrepreneurs individuels	4	2	6	6	53,3%	259,5%	- 3,1%
Particuliers	23	22	31	27	19,1%	23,8%	-12,8%
Autres agents résidents	0	1	1	0	-	-95,4%	-91,8%
Autres crédits	0	0	14	9	-	-	-33,2%
Créances douteuses nettes	418	437	440	497	18,8%	13,8%	12,9%
Sociétés non financières	32	24	25	64	97,7%	166,5%	155,0%
Entrepreneurs individuels	60	74	63	63	5,2%	-14,3%	- 0,5%
Particuliers	326	339	352	370	13,5%	9,1%	5,3%
Autres agents résidents	0	0	0	0	-	-	-
TOTAL NET	3 570	3 539	3 458	3 310	- 7,3%	- 6,5%	- 4,3%
Sociétés non financières	446	344	328	298	-33,3%	-13,6%	- 9,4%
Entrepreneurs individuels	129	136	133	131	1,2%	- 3,5%	- 1,4%
Particuliers	2 758	2 691	2 645	2 524	- 8,5%	- 6,2%	- 4,5%
Autres agents résidents	237	369	352	357	50,4%	- 3,2%	1,4%
Provisions non ventilées	69	77	81	88	28,0%	14,6%	8,3%
TOTAL BRUT	3 639	3 616	3 539	3 398	- 6,6%	- 6,0%	- 4,0%



Il faut souligner la faiblesse des crédits bancaires par habitant à Wallis et Futuna : en 2003, le montant des crédits par tête est 7,4 fois moins élevé qu'en Nouvelle-Calédonie et 6,7 fois plus faible qu'en Polynésie. Ces écarts témoignent de la faiblesse de l'activité économique dans le Territoire. De plus, l'absence de garanties hypothécaires et l'opacité des comptes des entreprises constituent des freins puissants au développement d'un réseau bancaire plus dense.



2.3 LA MASSE MONETAIRE (M3) ET SES CONTREPARTIES

La masse monétaire (tableau VI)

La masse monétaire (M3) a diminué au cours du 1^{er} trimestre (-5,4 %) à 4.360 millions de XPF. En rythme annuel, elle reste cependant relativement stable (+0,8 %). A titre de comparaison, la masse monétaire M3 de la zone euro avait progressé de 6,5 % sur douze mois au 31/03/2005.

L'agrégat M1 s'élève à 3.485 millions de XPF. Il baisse de 5 % par rapport au trimestre précédent et augmente de 7,8 % sur un an.

Le rythme d'augmentation de la circulation fiduciaire reste soutenu en glissement annuel (+8,7 %).

Les dépôts à vue sont, pour leur part, en forte expansion sur un an (+7,2 %) mais en recul sur trois mois (-8,5 %).

TABLEAU VI

COMPOSANTES DE LA MASSE MONETAIRE A WALLIS ET FUTUNA							
	31/03/2004	30/09/2004	31/12/2004	31/03/2005	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
M1							
Circulation fiduciaire	1 274	1 351	1 372	1 385	8,7%	2,5%	0,9%
- Billets	1 275	1 351	1 373	1 387	8,8%	2,6%	1,0%
- Pièces	- 1	- 0	- 2	- 2	96,4%	1953,8%	22,3%
Dépôts à vue	1 959	2 341	2 295	2 100	7,2%	-10,3%	- 8,5%
- Banque(s)	1 487	1 563	1 811	1 738	16,8%	11,2%	- 4,0%
- SPT	-	-	-	-	-	-	-
- Trésor public	472	778	484	363	-23,2%	-53,4%	-25,2%
Total M1	3 233	3 692	3 667	3 485	7,8%	- 5,6%	- 5,0%
M2 - M1	357	330	331	280	-21,7%	-15,1%	-15,4%
Comptes sur livrets	357	330	331	280	-21,7%	-15,1%	-15,4%
Comptes d'épargne logement	-	-	-	-	-	-	-
Total M2	3 590	4 021	3 998	3 765	4,9%	- 6,4%	- 5,8%
M3 - M2	736	633	611	595	-19,1%	- 5,9%	- 2,6%
Dépôts à terme	732	629	607	593	-18,9%	- 5,6%	- 2,2%
- Banque(s)	682	571	592	593	-13,0%	3,9%	0,2%
- SPT	-	-	-	-	-	-	-
- Trésor public	50	58	14	-	-100,0%	-100,0%	-100,0%
Bons	4	4	5	2	-48,1%	-49,1%	-54,6%
Certificats de dépôt	-	-	-	-	-	-	-
Total M3	4 326	4 654	4 609	4 360	0,8%	- 6,3%	- 5,4%

Il convient de souligner que la circulation fiduciaire représente 32 % de M3, contre moins de 5% en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie. Cependant en raison de la faiblesse du tissu bancaire local, il est vraisemblable qu'une fraction seulement de cette circulation fiduciaire reste effectivement à l'intérieur de Wallis et Futuna. Une partie des espèces est sans doute dépensée en Nouvelle-Calédonie par les voyageurs wallisiens et futuniens.

L'agrégat M2-M1 régresse fortement sur un an (-21,7 %) à 280 millions. En l'absence de comptes « épargne-logement », cet agrégat ne regroupe que les comptes sur livrets. Les variations relatives de cet agrégat doivent être interprétées avec prudence compte tenu de sa faiblesse (6 % de M3).

L'agrégat M3-M2 baisse fortement en glissement annuel (-19,1 %) et moins nettement au cours du premier trimestre (-2,6 %) à 595 millions de XPF. Cet agrégat est essentiellement constitué par les dépôts à terme (593 millions de XPF).

Les contreparties de la masse monétaire (Tableau VII)

L'augmentation des avoirs hors zone d'émission de l'IEOM contribue pour 3,7 points à la croissance des contreparties de M3. Les avoirs hors zone des établissements de crédit participent également pour 2,8 points à cette progression. Par contre, les concours sur ressources monétaires et les avoirs hors zone du Trésor Public, qui se contractent, ont une contribution négative de respectivement -3,9 et -1,9 points à la croissance des contreparties de M3.

TABLEAU VII

CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE A WALLIS ET FUTUNA							
	31/03/2004	30/09/2004	31/12/2004	31/03/2005	<i>variations en pourcentage</i>		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Avoirs hors zone d'émission	3 771	3 682	4 051	4 052	7,5%	10,1%	0,0%
- Institut d'émission	1 833	1 827	1 913	1 995	8,9%	9,2%	4,3%
- Etablissements de crédit locaux (*)	1 938	1 855	2 139	2 057	6,1%	10,9%	- 3,8%
Créances sur le Trésor public	391	754	432	309	-20,9%	-59,0%	-28,4%
Concours sur ressources monétaires	165	219	127	- 2	n.s.	n.s.	n.s.
- Concours de caractère bancaire des EC locaux	1 504	1 474	1 476	1 376	- 8,5%	- 6,6%	- 6,7%
- Ressources non monétaires des EC locaux (à déduire)	1 339	1 255	1 349	1 378	2,9%	9,8%	2,2%
- Excédents des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	624	663	655	562	-10,0%	-15,2%	-14,3%
- Provisions sur créances douteuses	69	77	81	88	28,0%	14,6%	8,3%
- Engagements hors zone d'émission (*)	231	228	301	230	- 0,8%	0,7%	-23,8%
- Epargne contractuelle	-	-	-	-	-	-	-
- Divers	415	287	311	499	20,2%	73,6%	60,3%
Total	4 327	4 654	4 609	4 359	0,7%	- 6,3%	- 5,4%
(*) Position extérieure nette du système bancaire local :	1 707	1 627	1 837	1 827	7,1%	12,3%	- 0,6%
Position extérieure nette corrigée des avoirs du Trésor public	2 098	2 380	2 269	2 136	1,8%	-10,3%	- 5,8%

La position extérieure nette du système bancaire local résulte de la différence entre les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux et les engagements hors zone d'émission de ces mêmes établissements.

2.4 L'EQUILIBRE EMPLOIS/RESSOURCES DES EC LOCAUX **(TABLEAU VIII)**

Le tableau emplois/ressources de l'établissement local met en évidence une augmentation de sa position extérieure nette (+7 %) sur un an qui atteint 55 % des emplois, alors que la part des crédits à la clientèle ne représente que 42 % des emplois.

Les ressources se composent majoritairement des dépôts collectés auprès de la clientèle (80 % du passif). Le financement sur ressources propre diminue par rapport à mars 2004 (-6,2 %) et représente 20 % des ressources.

TABLEAU VIII

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 31 mars 2004

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 504	46%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 502	76%
Réserves obligatoires	81	2%	Financement sur ressources propres *	693	21%
Réserves libres		0%	Excédent des op. diverses des EC	96	3%
(-) position extérieure nette des EC	1 707	52%	Réescompte		0%
TOTAL DES EMPLOIS	3 292	100%	TOTAL DES RESSOURCES	3 291	100%

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 septembre 2004

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 474	47%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 427	77%
Réserves obligatoires	64	2%	Financement sur ressources propres *	739	23%
Réserves libres		0%	Excédent des op. diverses des EC	-2	0%
(-) position extérieure nette des EC	1 627	51%	Réescompte		0%
TOTAL DES EMPLOIS	3 164	100%	TOTAL DES RESSOURCES	3 164	100%

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 31 mars 2005

Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 376	42%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 579	80%
Réserves obligatoires	94	3%	Financement sur ressources propres *	650	20%
Réserves libres		0%	Excédent des op. diverses des EC	14	0%
(-) position extérieure nette des EC	1 827	55%	Réescompte		0%
TOTAL DES EMPLOIS	3 297	100%	TOTAL DES RESSOURCES	3 242	100%

(*) Financement sur ressources propres = (Fonds propres + provisions sur créances douteuses - valeurs immobilisées)

2.5 RAPPEL DES TAUX

Le taux d'intérêt légal

Le taux d'intérêt légal est défini par la Loi n°89-421 du 23 juin 1989 comme « égal, pour l'année considérée, à la moyenne arithmétique des douze dernières moyennes mensuelles des taux de rendement actuariel des adjudications de bons du Trésor à taux fixe à treize semaines ». Il sert notamment de référence pour le calcul des intérêts moratoires en cas de dégrèvement d'impôts, de liquidation judiciaire ou pour le calcul des intérêts de retard pour défaut de paiement des obligations cautionnées à la date de leur échéance.

Par décret du 13 février 2004, le taux d'intérêt légal pour l'année 2004 a été fixé à 2,27%.

En %	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Taux d'intérêt légal	8,4	5,82	6,65	3,87	3,36	3,47	2,74	4,26	4,26	3,29	2,27	2,05

Les taux d'intervention de l'IEOM au 31 mars 2005

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables
taux de la facilité de dépôt	10/06/2003	1,00%	4,50% 5,95 % à 6,40 % (Taux SGFGAS depuis le 01/04/2005)
taux de réescompte des crédits aux entreprises	01/01/2004	1,50%	
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	
taux de la facilité de prêt marginal	10/06/2003	3,00%	
taux de l'escompte de chèques	10/06/2003	3,00%	

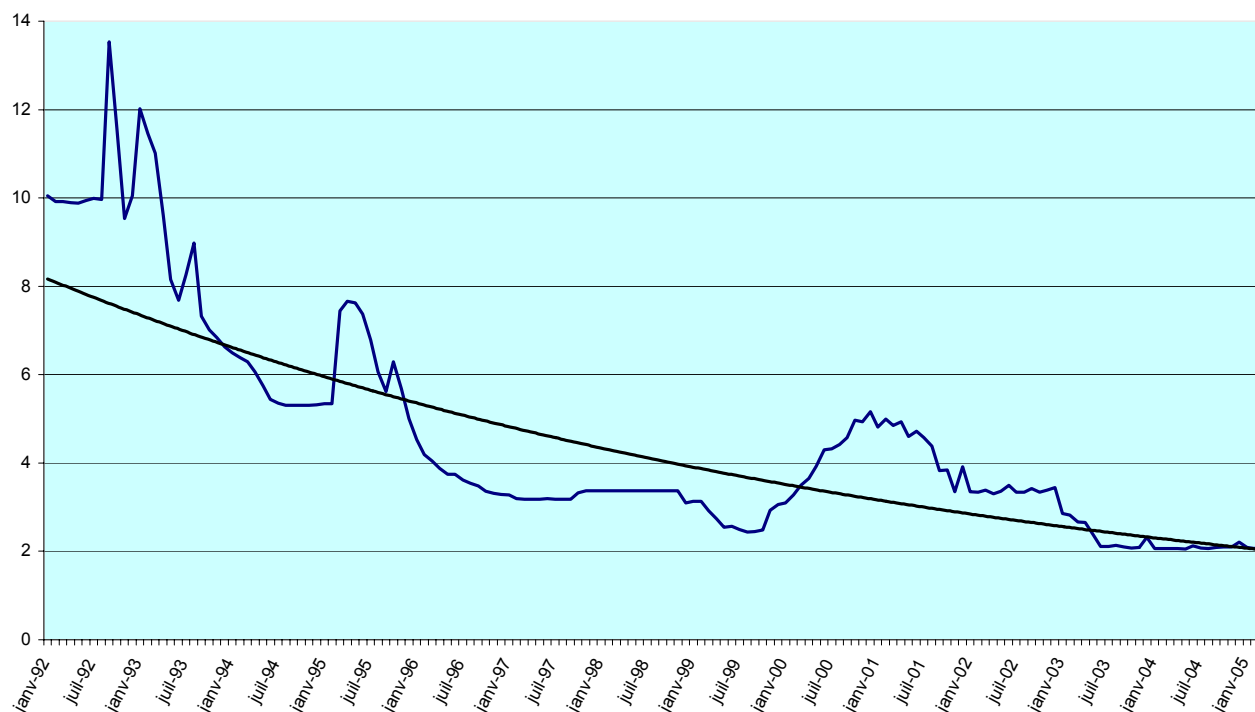
Les taux du marché

Le taux de base bancaire

Le taux de base bancaire métropolitain est de 6,60 % depuis le 15 octobre 2001. Le taux de référence de la banque locale est de 7,40 % depuis le 1^{er} octobre 2004.

Le taux moyen mensuel du marché monétaire

T4M



TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA

EONIA: Euro OverNight Index Average

Les taux d'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux de l'usure publié en application de l'article 1er de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996.

TAUX DE L'USURE (seuils applicables à partir du 1er avril 2005)			
Crédits aux particuliers		Crédits aux entreprises	
	Seuil de l'usure		Seuil de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,53%
Prêts à taux fixe	6,29%		
Prêts à taux variable	5,69%		
Prêts relais	6,20%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	5,79%
Autres prêts		Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	6,43%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181.920 XPF	19,60%		
Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181.920 XPF	16,53%		
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181.920 XPF	8,87%	Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)	11,55%
		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à 2 ans	7,67%

3. Les Missions de l'IEOM

L'Institut d'Emission d'Outre-Mer (IEOM) a été créé par la loi n°66-948 du 22 décembre 1966. Il exerce son activité dans les Territoires d'Outre-Mer français du Pacifique, où il remplit les missions de banque centrale :

L'émission des signes monétaires : l'IEOM émet ses propres billets et pièces, libellés en franc CFP⁽¹⁾ (code ISO XPF), monnaie ayant cours légal dans les Territoires d'outre-mer. Sa parité a été fixée le 1^{er} janvier 1960 à 100 XPF = 5,50 FRF (ou 1 FRF = 18,1818 XPF). Depuis le 1^{er} janvier 1999, la parité du franc pacifique est définie par rapport à l'Euro (1.000 XPF = 8,38 Euros). L'IEOM met en circulation des billets d'une valeur faciale de 10.000, 5.000, 1.000 et 500 XPF et des pièces de 100, 50, 20, 10, 5, 2 et 1 XPF.

Les opérations de compensation interbancaire : la chambre de compensation de Wallis et Futuna a été ouverte en janvier 1999. Auparavant, les établissements locaux étaient représentés au sein de la Chambre de compensation de Nouvelle-Calédonie, qui traitait aussi les opérations concernant Wallis et Futuna. Les chambres de compensation ont pour objet d'assurer entre les établissements participants le règlement par compensation des remises réciproques de diverses valeurs telles que les chèques, les virements et les effets. Le solde résultant de la compensation est inscrit au compte de chaque participant tenu par l'IEOM.

Depuis le 1^{er} octobre 1995, l'Institut d'Emission d'Outre-Mer a mis en place un système de **cotation des entreprises**. La cotation est une mesure de la solvabilité à court terme d'une entreprise. Elle détermine l'éligibilité d'un crédit aux mécanismes de refinancement de l'Institut d'émission.

Le refinancement des établissements de crédit, notamment au moyen du **réescompte des crédits bancaires** consentis aux entreprises qui présentent une situation financière équilibrée. Ce dispositif permet aux entreprises de bénéficier, dans certaines conditions⁽²⁾, de crédits à taux réduits.

Les services rendus à la communauté bancaire (recensement des risques, centralisation des incidents de paiement sur chèques ou autres valeurs, élaboration des statistiques monétaires...).

(1) CFP: Change Franc Pacifique.

(2) Tous les secteurs économiques marchands sont éligibles au réescompte à Wallis et Futuna.

3.1 L'émission des signes monétaires

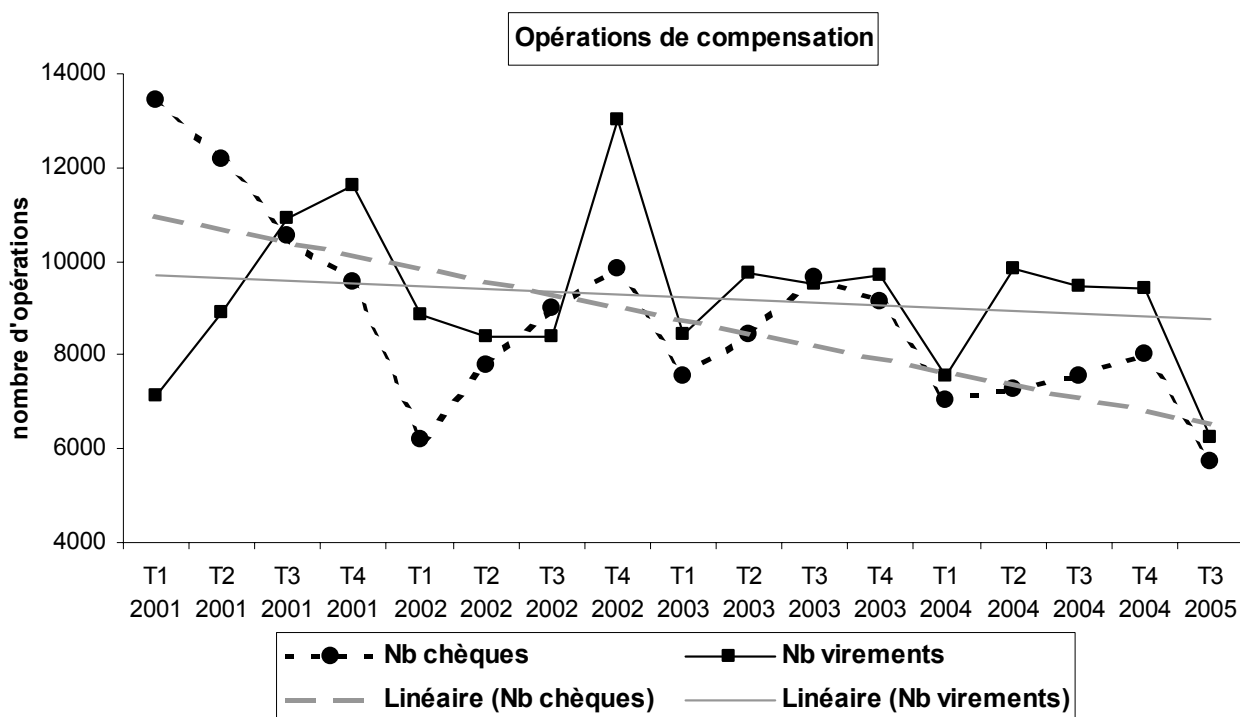
Le montant total des « billets et pièces » émis par l'IEOM à Wallis et Futuna au 31 mars 2005 est de 1.471,4 millions de XPF, encaisse des banques comprise. Le total des billets en circulation à fin mars 2005 représente 1.472 millions de XPF avec un retrait de circulation de pièces de 1.568 milliers de XPF.

<i>en milliers de XPF</i>	30-sept-04	31-déc-04	31-mars-05
Billets	1 473 195	1 463 425	1 472 991
Pièces	-401	-1 131	-1 568
Total	1 472 794	1 462 294	1 471 423

3.2 Les opérations de compensation interbancaire

Le tableau ci-après indique le nombre de valeurs et les montants traités entre le Trésor et la banque locale au 31 mars 2005. Le nombre d'opérations traitées a fortement chuté (-31 %), ainsi que le montant total (-33,5 %). Cette baisse s'explique par le fait que certaines opérations du Trésor sont désormais traitées par le Système Interbancaire de Télécompensation (SIT) métropolitain.

Périodes	du 01/10/2004 au 31/12/2004	du 01/01/2005 au 31/03/2005	Variation en %
Nb chèques	8 007	5 712	-29%
Montant	632 597 269	433 850 167	-31,42%
Nb Virements	9 421	6 245	-33,71%
Montant	1 122 454 767	732 918 619	-34,70%
Total opérations	17 428	11 957	-31,39%
Montant total	1 755 052 036	1 166 768 786	-33,52%



Publication gratuite : 50 tirages

Directeur de publication :
M. Thierry CORNAILLE

Responsable de la rédaction :
M. Richard LAMBERT

Editeur:
IEOM - Etablissement Public
BP G5 Mata'Utu
98600 UVEA
Territoire des îles Wallis et Futuna

Tel : 72 25 05
Fax : 72 20 03
Mail : ieomwf@wallis.co.nc

Achévé d'imprimé le 02/06/2005